

NEWS


**Appollinaire
Compaoré tient
sa banque**

P. 2

NEWS


**Egypte :
le sacre de
Tarek Amer**

P. 2

NEWS


**Nomination
à BGFIBank
Gabon**

P. 3

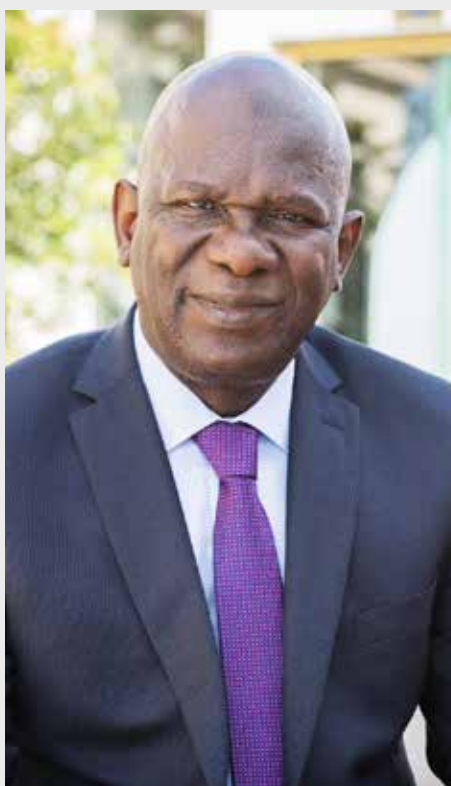
CHRONIQUE


**L'Europe sonne
le glas de la
contrefaçon**

P. 19

EXCLUSIF

Modibo Koné


**«Le Mali
peut créer
des millions
d'emplois
à travers
l'Agriculture»**

Pages 8-9

SUPPLÉMENT
VIVAARIK
**L'essentiel de
l'info sur le
développement
durable**

Pages 20 - 21

Edoh Kossi Amenounve



« A la BRVM, c'est le moment d'acheter »

Pages 10-11



Appollinaire Compaoré tient sa banque

Selon la très informée «Lettre d'Affaires», la Commission bancaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a, lors de sa dernière session du 27 septembre 2017 à Abidjan, octroyé un agrément bancaire à Appollinaire Compaoré. L'homme d'affaires burkinabé, multi-récidiviste en matière de demande d'agrément, a enfin obtenu gain de cause, soutenu qu'il est par son partenaire technique, à savoir la Banque Régionale des Marchés (BRM), leader ouest africain dans le créneau de la banque d'affaires.



Appollinaire Compaoré

Côte d'Ivoire : bientôt un fonds de garantie du secteur agricole

La Côte d'Ivoire prépare la mise en place d'un fonds de garantie dédié au secteur agricole et doté d'une enveloppe de 6 milliards FCFA, a déclaré Sangafowa Coulibaly, ministre ivoirien en charge de l'Agriculture. Le fonds en question bénéficiera de l'appui d'une institution de développement allemande, a-t-il précisé. Dans un pays qui ne dispose pas de banque agricole, Sangafowa Coulibaly envisage la mise en place de guichets dédiés au financement du secteur au sein des banques commerciales, en s'inspirant du modèle marocain.

Mauritanie: garantie obligatoire pour l'assurance

Les sociétés d'assurance exerçant sur le marché mauritanien devront désormais verser un montant minimum de 300 millions d'Ouguiyas, soit environ 900 000 dollars au trésor public en guise de fonds de garantie. A noter que le marché de l'assurance mauritanien est riche d'une quinzaine de compagnies avec un chiffre d'affaires estimé à 6 millions de dollars Us. Cette mesure est critiquée par certains professionnels qui rappellent que les compagnies d'assurance sont déjà soumises à un capital minimum et à des ratios de solvabilité.

Egypte : Le sacre de Tarek Amer

Le gouverneur de la Banque centrale égyptienne, Tarek Amer, a été nommé par l'Union des banques arabes comme le meilleur gouverneur de Banque centrale arabe pour l'année en cours. L'éminent banquier doit recevoir le prix de l'UAB à Beyrouth, le 23 novembre 2017, lors d'une cérémonie réunissant plus de 1 000 banquiers. C'est la deuxième fois que Amer se voit décerner la distinction honorifique de gouverneur de l'année pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en 2017.



Tarek Amer

Togo : Ogar et NSIA sur le créneau « élèves »

Le Toos vient de signer avec deux compagnies d'assurances, OGAR et NSIA, un contrat d'assurances maladie en faveur des élèves. Dénommé SCHOOL ASSUR, ce nouveau produit à vocation universelle est une initiative du chef de l'Etat togolais pour matérialiser sa volonté annoncée de placer son mandat en cours sous le signe du social. Preuve de la solennité du contrat, le président Faure a reçu en personne les présidents et directeurs généraux des deux structures.

Bpifrance en partenariat avec Hudson & Cie pour la création de la société de garantie de Côte d'Ivoire

Bpifrance accompagne le gouvernement ivoirien, en partenariat avec le Cabinet Hudson & Cie, pour créer la société de garantie de Côte d'Ivoire. Il s'agira d'une structure de droit privé. Les ressources financières à l'ouverture devront couvrir 9 années d'exploitation.

Un nouveau départ pour le fonds Gari

Le Fonds de Garantie des Investissements en Afrique de l'Ouest (GARI) est sollicité par plusieurs pays, à l'instar du Gabon, pour la mise en place de mécanismes locaux de garantie. En phase de changement de nom, pour devenir AGF West Africa, dès la fin de ce troisième trimestre 2017, le fonds s'est profondément restructuré sous la houlette de Franck Adjagba, «lieutenant» du président d'AGF, Felix Bikpo. Le fonds AGF mise beaucoup sur la syndication de garantie pour accroître le



Franck Adjagba

volume des financements accordés aux PME et accompagner l'émergence d'entreprises championnes.

Diamond Bank: bonne ou mauvaise pioche pour la NSIA?

La récente annonce de la prise de contrôle de Diamond Bank SA par la NSIA (sous réserve des approbations réglementaires) suscite beaucoup de commentaires dans le secteur. Ainsi, après avoir ouvert le capital de sa compagnie à la Banque Nationale du Canada, qui a pris le relais du fonds américain Emerging Capital Partners (ECP), l'ivoirien Jean Kacou Diagou rebondit ailleurs. La prise de contrôle de Diamond Bank s'est faite via la holding Manzi Finances, détenue à 70% par la famille Diagou et à 30% par Swiss Ré. La compagnie Suisse était, rappelons-le, candidate malheureuse à la reprise des parts de ECP. Devancée par la banque canadienne, le réassureur semble s'être bien rattrapé. Pour sûr, cette prise de participation dans Diamond Bank semble s'être faite loin de la sphère d'influence de la Banque Nationale du Canada. Du reste, la reprise à 97% de la Diamond Bank, filiale du groupe nigérian du même nom, pour 40 milliards de FCFA, pose la question de la valeur réelle des actifs. Avec une filiale au Bénin et des succursales au Sénégal et en Côte d'Ivoire, Diamond est une affaire intéressante. Mais beaucoup moins que Oragroup, également ouverte à la négociation depuis l'annonce par Financial Afrik d'un éventuel retrait du fonds ECP.

La BMICE démarre en force

Depuis son siège tunisien dans les Berges du Lac, inauguré en mai 2017, la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) peaufine sa stratégie sous la houlette de Noureddine Zekri, directeur général et ancien secrétaire d'Etat tunisien à la Coopération et au Développement International et du mauritanien Mohamed Sidi Biya, président du Conseil d'administration et ancien conseiller spécial à la présidence de la république de son pays. Les premiers décaissements auront lieu au courant de cet autonome. Une première succursale sera ouverte en Mauritanie avant la fin de l'année. Pour rappel, les 5 pays du Maghreb (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie) ont décidé de libérer le quart du capital de la banque, moyennant une enveloppe de 150 millions de dollars. La BMICE a pour principal objectif le financement des projets d'envergure dans les secteurs des télécommunications, des infrastructures, d'électricité dans l'ensemble des pays du Maghreb.



Noureddine Zekri

Ghana : l'augmentation du capital minimum des banques fait débat

La directrice générale de la United Bank of Africa Ghana (UBA Ghana), Abiola Bawuah, fait partie des rares acteurs du secteur qui ont applaudi des deux mains à l'annonce avec «effet immédiat», début septembre, du relèvement du capital minimum des banques commerciales. Suite à la mesure prise par la Banque Centrale du Ghana, le minimum social passe à 400 millions de cedis ghanéens, soit environ 90 millions de dollars, contre 27 millions de dollars précédemment. «La mesure est salubre» selon Abiola Bawuah, estimant que les bilans actuels des banques de l'ex Gold Coast sont trop faibles pour pouvoir accompagner l'économie. Aussi, cette nouvelle mesure devrait rassembler les banques «sérieuses» afin qu'elles puissent faire des transactions plus importantes et que le marché soit correctement désinfecté. «Je crois qu'aujourd'hui, beaucoup de banques sont trop petites et, par conséquent, ne peuvent pas faire de grandes transactions financières. Peut d'établissements sont capable de monter une opération de financement de 100 millions de cedis, soit seulement 25 millions de dollars US, a-t-elle déclaré. Pour Abiola Bawuah, l'économie du Ghana a atteint une étape où des banques plus importantes sont nécessaires pour soutenir la croissance dans toutes les sphères, y compris dans le développement des infrastructures, l'industrialisation et l'exploitation des ressources pétrolières et gazières. La position de la directrice de UBA Ghana, très



Abiola Bawuah

minoritaire, est défendue par le gouverneur de la banque centrale, le Dr Ernest Addison: «Nous voulons que les banques aient la capacité de contribuer à la transformation de l'économie. Nous voulons des banques capables de mobiliser des ressources et des finances suffisantes. Les grosses transactions sont essentielles pour pouvoir apporter cette transformation, et c'est pourquoi nous mettons l'accent sur la force financière des banques». Plus virulent encore, le ministre des Finances, Ken Ofori-Atta, appelle tout simplement à une réduction drastique du nombre de banques locales à environ cinq, afin, argue-t-il, de les mettre en mesure de soutenir le programme de développement du gouvernement. Reste à savoir comment le gros de la profession réagira-t-il à ce qui est considéré comme une menace. La rentrée s'annonce chaude à Accra.

BRVM: Ecobank boucle son OPV en une journée

Ouverte le 27 septembre 2017, l'OPV d'Ecobank Côte d'Ivoire a été bouclée en une journée au lieu de la date prévue du 11 octobre 2017. La force de la demande a surpris plus d'un analyste. Près de 100 milliards de francs CFA ont été récoltés, bien au-delà des 45 milliards prévus. Le succès de cette opération est dû au fort engouement suscité aussi bien en Côte d'Ivoire que dans les autres pays de l'UEMOA. «Cela démontre la réputation de la banque auprès des investisseurs institutionnels et individuels; et aussi du grand public», explique un membre du syndicat de placement. A notre sens, le marché fait la distinction nette entre la filiale ivoirienne et sa maison mère, Ecobank Transnational Incorporated (ETI), en berne dans les différents de marché de cotation (Abidjan, Lagos et Accra). La dynamique de souscription serait donc dictée par un plan de développement lisible, «cette stratégie de croissance et de développement» dont parlait Roselyne Abé, Directrice des Ventes et de la distribution chez EIC, mardi 19 septembre 2017, lors de la conférence de presse de lancement de l'opération. L'OPV devra permettre à la banque d'accroître de façon significative ses fonds propres, avait pour sa part déclaré le Directeur général d'Ecobank Côte d'Ivoire, Charles Daboiko. Contexte à ne pas négliger, la soif de papier frais qui caractérise le marché y est pour quelque chose dans cette forte sur-souscription. Reste à attendre la cotation pour véritablement apprécier le potentiel boursier d'Ecobank Côte d'Ivoire. Cette introduction qui suivra logiquement celle de NSIA Banque, en stand by depuis quelques semaines, devrait, gageons-le, relancer l'enthousiasme des boursicoteurs à miser sur l'avenir.



Charles Daboiko, directeur général d'Ecobank Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire : l'assurance digitale dans les cartons de la start-up Baloon

La start-up Baloon est en train d'apporter les dernières retouches à sa plateforme d'assurance en ligne pour faciliter les démarches des clients, a annoncé son fondateur, le français Bertrand Vialle. Lors d'une rencontre avec les opérateurs à Abidjan-Plateau, Bertrand Vialle a indiqué que le site www.baloon.ci veut construire «le modèle de demain» en offrant de la traçabilité avec une expertise «sans commune mesure» avec ce qui se faisait jusqu'à présent. Ce courtier de métier qui a fait ses classes au Cameroun, au Tchad et en Centrafrique, mettra en relation les clients et les assurances grâce au téléphone mobile, de la souscription au renouvellement des contrats en passant par les indemnisations (par mobile money) et remises des attestations. L'objectif de Baloom est d'ouvrir dans une quinzaine de pays avant 2020.



Bertrand Vialle

Une nouvelle équipe dirigeante BGFIBank Gabon

Réuni jeudi 27 septembre 2017, le Conseil d'Administration de BGFIBank a nommé Ludwine Oyeni Amoni en qualité de Directeur Général et Yonnel Sombouenantque Directeur Général Adjoint. Par cette nomination, le Conseil



Ludwine OYENI AMONI
Directeur Général de BGFIBank Gabon

d'Administration dote BGFIBank Gabon d'une équipe de Direction Générale performante capable de conduire le développement de la banque. Pur produit du Groupe BGFIBank, la nouvelle équipe dirigeante dispose en effet des leviers nécessaires à l'accélération de la performance commerciale, humaine, organisationnelle et prévisionnelle de BGFIBank Gabon. Ludwine Oyeni Amoni a intégré le Groupe BGFIBank en février 2006 comme auditeur interne. Par sa force de travail, elle passe Chef de mission, Chef de Département Audit Interne puis Directeur de l'Audit Interne de BGFIBank Gabon avant de rejoindre BGFIBank Holding Corporation en qualité de Directeur de l'Audit Interne du Groupe BGFIBank son dernier poste. Yonnel Sombou intègre le Groupe en 2003 comme Chef de Département Contrôle comptable au sein de BGFIBank Congo. Il y restera jusqu'en 2009 avant d'être affecté à BGFIBank Guinée Equatoriale au poste de Directeur Administratif et comptable, fonction qu'il a occupée jusqu'à cette nomination. Le Conseil d'Administration a en outre procédé à la révision du dispositif commercial de la banque en mettant en place une nouvelle organisation basée sur un nouveau plan dynamique et ambitieux qui place les Directeurs d'Agences bancaires au cœur de ce nouveau dispositif. «Tous ces changements n'ont d'intérêt que parce qu'ils participent à assurer la performance et au renforcement de la pérennité de notre filiale principale. Nous avons pour ce faire redéfini le projet commercial de BGFIBank Gabon que nous avons appelé «Réinventer la proximité avec le client». Notre objectif est de rester un partenaire de confiance pour nos clients dans un environnement bancaire fortement concurrentiel» a expliqué Henri Claude OYIMA, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank.

Atlantique Assurances démarre ses activités au Bénin

Filiale du groupe Atlantique basé en Côte d'Ivoire, Atlantique Assurances a officiellement débuté ses activités au Bénin. La société va opérer dans le segment de l'assurance non-vie et compte apporter des produits bien adaptés aux besoins des assurés. «Nous serons en contact avec les assurés. Nous n'avons pas de produits prêt-à-porter. Nous allons nous adapter à leurs besoins. Nous avons aujourd'hui les moyens pour le faire», a fait savoir Florence Ayivi Elegbedé, la directrice générale de cette filiale. La responsable a aussi engagé son entreprise à faire montre de plus d'efficacité dans le règlement des sinistres. «C'est un risque de s'engager là-dessus mais nous prenons ce risque parce que nous savons que nous pouvons tenir le pari de réduire les procédures et les délais de règlement», a-t-elle ajouté.

Directeur général
Dia El Haj Ibrahima, Nouakchott

Représentation Togo-Bénin
Daniel Djaougé

Directeur de publication
Adama Wade
adama.wade@financialafrik.com

Annonces, publicité et abonnement
Abou Ba, Nouakchott
Ariane Adissa, Dakar

Conseiller éditorial
Benoît Ngom, Dakar

Technique
Conception & Réalisation
Diye Sarr
Webmaster
Foulah Baldé
Medoune Boye

Rédacteur en chef
Messanh Ledy, Lomé

Distribution
Prestalis, France
Sénégal, Mauritanie, Tunisie, Mali, Côte d'Ivoire, Maroc, Gabon, Bénin, Togo, Brazzaville, Ethiopie

Chef économiste
Francis Konan, New York

Dossier de presse
2013/99
Impression: Imprimerie Tunis Cathage

FinancialAfrik est édité par l'agence 3MC.com (Nouakchott) et Intermedia SARL (Dakar)
contact: redaction@financialafrik.com

Rédaction
Daniel Djaougé, Paris, Lomé, Cotonou
Messanh Ledy, Lomé
Amadou Seck, Nouakchott
ndeye magatte kébé, Dakar
Mariata Dieng, Nouakchott
Youssef Maallemi, Alger
Adnane Choukri, Tunis
Albert Savana, Abidjan
Jean-Mermoz Konandi, Abidjan
Amadjigène Ndoye, Thiès
Adama Wade, Dakar et Casablanca
Abdoulaye Sow, Thiès
Ibrahima Dia, Dakar

Chroniqueurs
Maria Nadolu, Bucarest
Pierre Delval, Paris

Ambassadeur itinérant
Balla Moussa Keita

Représentation Maroc
Ibrahima Thiam
it@regionordsud.com



A contre-jour Retour des 7 années de vaches maigres

Le cycle économique des pays africains semble lié à un cercle sans fin. Tout comme l'embellie de la belle décennie 60-70 fut suivie du choc pétrolier e de la décennie 70-80, la période actuelle sonne comme un violent atterrissage. Les recettes engrangées par la période faste 2004-2014 se sont évaporées. Plus rapide encore aura été le processus de réendettement du continent. Le cas du Congo Brazzaville, avec des engagements sur l'extérieur dépassant 110% du PIB (5 329 milliards de FCFA), illustre des difficultés de la Communauté économique de l'Afrique Centrale (CEMAC). Presque tous les grands producteurs du pétrole, à l'instar du Nigeria, de l'Angola, de la Guinée Equatoriale et du Tchad, font face aux mêmes maux : envolée de la dette extérieure, creusement du déficit budgétaire et ralentissement de la croissance économique. Nous sommes bien loin des «Lions de Macckinsey». En dépit de notre afroptimisme caractéristique, nous devons l'admettre: l'Afrique de 2017 rassemble fort bien à l'Afrique de 1977. Comme il y a 40 ans, l'on assiste à une chute des cours de matières premières et une envolée des taux d'intérêt. A l'époque, il était question d'ajustement structurels et de dévaluation. Le FMI n'en fait pas moins aujourd'hui, ayant déjà commencé son processus



Par Adama Wade

**Bien loin des
«Lions de
Macckinsey»**

d'ajustement réel en prescrivant le gel de certaines dépenses et en s'imposant un droit de regard dans les économies. La grande désillusion d'aujourd'hui rappelle celle d'il y a quatre décades accentuée encore plus par un paramètre difficile à ajuster : le nombre d'africains qui fuient le continent, à bord des bateaux de fortunes ou par des moyens de luxe, achats d'appartements ou inscription dans les écoles prestigieuses du Nord. Nous pouvons le dire à présent, les émergences africaines semblent avoir échoué pour n'avoir jamais intégré dans leur processus la transformation locale des matières premières. Ce sont finalement les mêmes économies des années 70 qui sont aujourd'hui sinistrées, à quelques exceptions près. La Côte d'Ivoire d'hier et d'aujourd'hui est le même pays exportateur de cacao, avec un taux de transformation n'excédant pas 5%. Si le Nigeria est devenu la première économie du continent, il n'en reste pas moins gros exportateur de pétrole brut et incorrigible importateur de produits pétroliers transformés. Que dire donc du Gabon et de sa forte dépendance à son sous sol. Dans ce tableau bien réaliste (à ne pas confondre avec le pessimisme), relevons les cas de certains pays qui ont réussi leur arrimage sur les chaînes de valeur de la mondialisation.

► Suivre page 15

FORUM DE RECRUTEMENT LOMÉ-2017

AFRIC TALENTS
Des managers pour l'Afrique

AFRIC SEARCH

**LES 3 ET 4 NOVEMBRE 2017
AU CENTRE DE CONFÉRENCE E.T.I.**

**RENCONTREZ, ÉCHANGEZ ET RECRUTEZ
PLUS DE 1000 CADRES ET JEUNES DIPLÔMÉS**

www.africtalents.com



A partir de
€ 240
par chambre *

**OFFREZ-VOUS UN MOMENT DE QUIÉTUDE
AVEC UNE VUE IMPRENABLE SUR L'Océan**
DÎNER INCLUS

OFFRE INCLUANT :

- Hébergement pour 2 adultes et 2 enfants (moins de 12 ans) en chambre vue Océan
- Petit déjeuner et dîner offerts pour 2 adultes et 2 enfants (moins de 12 ans)
- Accès gratuit aux club enfants : Kids, Baby et Club Rush
- Activités de sports, loisirs et bien être : Salle de vapeur, Fitness, VTT
- Accès gratuit à l'Alias Club

*Offre soumise à conditions.

PLAGE | RESTAURANTS ET BARS | CLUB ENFANTS | SPA & HAMMAM | GOLF SIGNÉ GARY PLAYER | SPORTS & LOISIRS | NIGHTCLUB

RÉSERVEZ VITE !



reservations@mazaganbeachresort.com
mazaganbeachresort.com
TEL: +212 5 2338 8080

Un resort, comme nulle part ailleurs.



MAZAGAN
BEACH & GOLF RESORT MOROCCO

Afreximbank à la Bourse de Maurice: premier jour, premiers gains

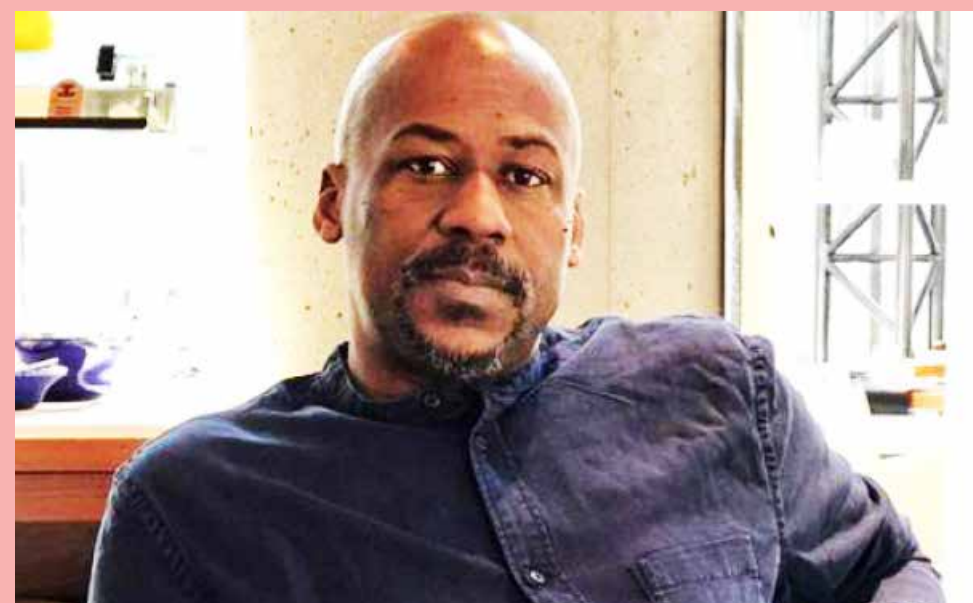
Pour leur premier jour de cotation à la Bourse de Maurice (Stock Exchange of Maurice), le 5 octobre 2017, les certificats de dépôts d'Afreximbank ont terminé la séance en hausse. Quelque 5000 certificats de dépôts étaient ainsi «listés» à un cours unitaire de 4,3 dollars dans ce qui constituait une première mondiale pour une institution multilatérale. A la clôture de la séance, le cours unitaire avait progressé de 2,3% à 4,4 dollars pour une capitalisation totale de 170 millions de dollars. La cotation des certificats de dépôts d'Afreximbank représente une grande première dans les marchés africains des capitaux. C'est aussi l'aboutissement d'une coopération fructueuse entre Afreximbank et SBM Group, leader mauricien dans les services financiers, qui a arrangé l'opération. En marge de la cérémonie de la cotation, le PDG de la banque panafricaine d'import export, Benedict Oramah, a déclaré à juste titre, qu'aujourd'hui, "le gouvernement de Maurice, SBM Group et Afreximbank ont écrit une page de l'histoire de la finance africaine". Et d'ajouter à l'adresse des officiels, des institutionnels et des analystes: "Nous avons réalisé le rêve des pères fondateurs".



Serge Bouah de nouveau Directeur de la Communication de la BOAD

Serge André- Philippe Bouah est de nouveau directeur de la Communication de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) sur décision de la présidence de l'institution. Quant à son prédécesseur, Saidou Ouedraogo, il est le nouveau directeur du Département des Ressources humaines et du Patrimoine.

Ainsi, tout en conservant son rang de Directeur de Département, M. Bouah reprend la Direction de la Communication du Marketing, des Relations Publiques de la BOAD à laquelle est de nouveau rattachée la Division de la Gestion du Savoir. Il s'agit d'une sorte de retour aux sources, M. Bouah ayant déjà eu à occuper la fonction pendant cinq années avant d'être appelé à relever d'autres challenges au sein du cabinet du Président. C'était en juin 2013. Dans cette fonction stratégique, M. Bouah a eu à conduire, en tant que Directeur de Département, Chargé de missions, et Directeur de l'Unité de Gestion de la Sécurité rattachée au cabinet du Président de l'Institution, les réflexions préliminaires et les diligences techniques concernant le projet de création d'une Fondation, mais aussi celui de la faisabilité de l'ouverture d'un bureau de la BOAD auprès des Institutions de l'Union Européenne, à Bruxelles. Agé de 52 ans, Serge André-Philippe Bouah de nationalité Ivoirienne, est diplômé en Sciences de l'Information et de la Communication et a suivi plusieurs formations en communication digitale, lobbying, affaires publiques et Relations Institutionnelles. Il cumule



plusieurs années d'expériences au sein de grands réseaux d'agences Conseil en Communication en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Il a un fort intérêt pour la Communication Financière, les questions liées aux innovations technologiques et aux grandes mutations socio-économiques. Il entamera dès janvier 2018, sa dixième année au sein de la BOAD.

Côte d'Ivoire : Xavier Saint-Martin-Tillet prend la tête l'association des cimentiers

Le directeur général de LafargeHolcim Côte d'Ivoire, Xavier SAINT-MARTIN-TILLET, vient d'être élu à la tête de l'Association des Producteurs de ciment de Côte d'Ivoire, l'APCCI, pour un mandat de deux ans, suite à une assemblée générale tenue le 26 septembre. Il sera accompagné dans ses missions par Soro Nagolo, directeur général adjoint de la Société des Ciments d'Abidjan (SCA) en sa qualité de vice-président de l'association. Lancée en 2015 à l'initiative des industriels du ciment de gérer collectivement les défis majeurs du secteur, l'association œuvre auprès des pouvoirs publics pour favoriser une saine concurrence entre acteurs et mettre en place des standards de qualité pour le ciment.

Arnold Ekpe succède à Jacques Attali à la tête de Microcred

Arnold Ekpe est le nouveau Président du Conseil de Surveillance du Groupe Microcred depuis 18 septembre 2017. Le banquier nigérian rejoint Microcred à un tournant crucial de son histoire, pour le soutenir dans la réalisation de son objectif : devenir le leader dans les services financiers digitaux et inclusifs en Afrique. Cette nomination fait suite à l'arrivée récente de plusieurs talents qui ont rejoint la direction du Groupe, notamment Vince Tallent en tant que Directeur Administratif et Financier, Charles Gill en tant que Directeur des Opérations et Guillaume Lesay en tant que Directeur du Risque. M. Ekpe apporte une expertise sur le financement d'activités sur le continent, puisqu'il a été Directeur Général d'Ecobank, le groupe bancaire panafricain. Il a également occupé le poste de Directeur Général d'UBA, une banque panafricaine d'origine nigériane, ainsi que celui de Partner à Africa Capital Alliance, la compagnie d'Afrique de l'Ouest leader en financements privés. Notons aussi que l'économiste Lionel Zinsou a été porté à la tête du comité consultatif de Microcred.



Siège Social Abidjan Côte d'Ivoire

3ème Etage Imm. CRRAE-UEMOA, Plateau
Tél. : (+225) 20 21 90 15 Fax : (+225) 20 21 90 20

Bureau Tunis, Tunisie

Immeuble HAYETT Angle Rue du Lac Lochness et Rue du Lac Turkana,
Les Berges du Lac Tél. : (+216) 71 965 477 - Fax : (+216) 71 965 477

Site web : www.aveni-re.com E-mail : infos@aveni-re.com

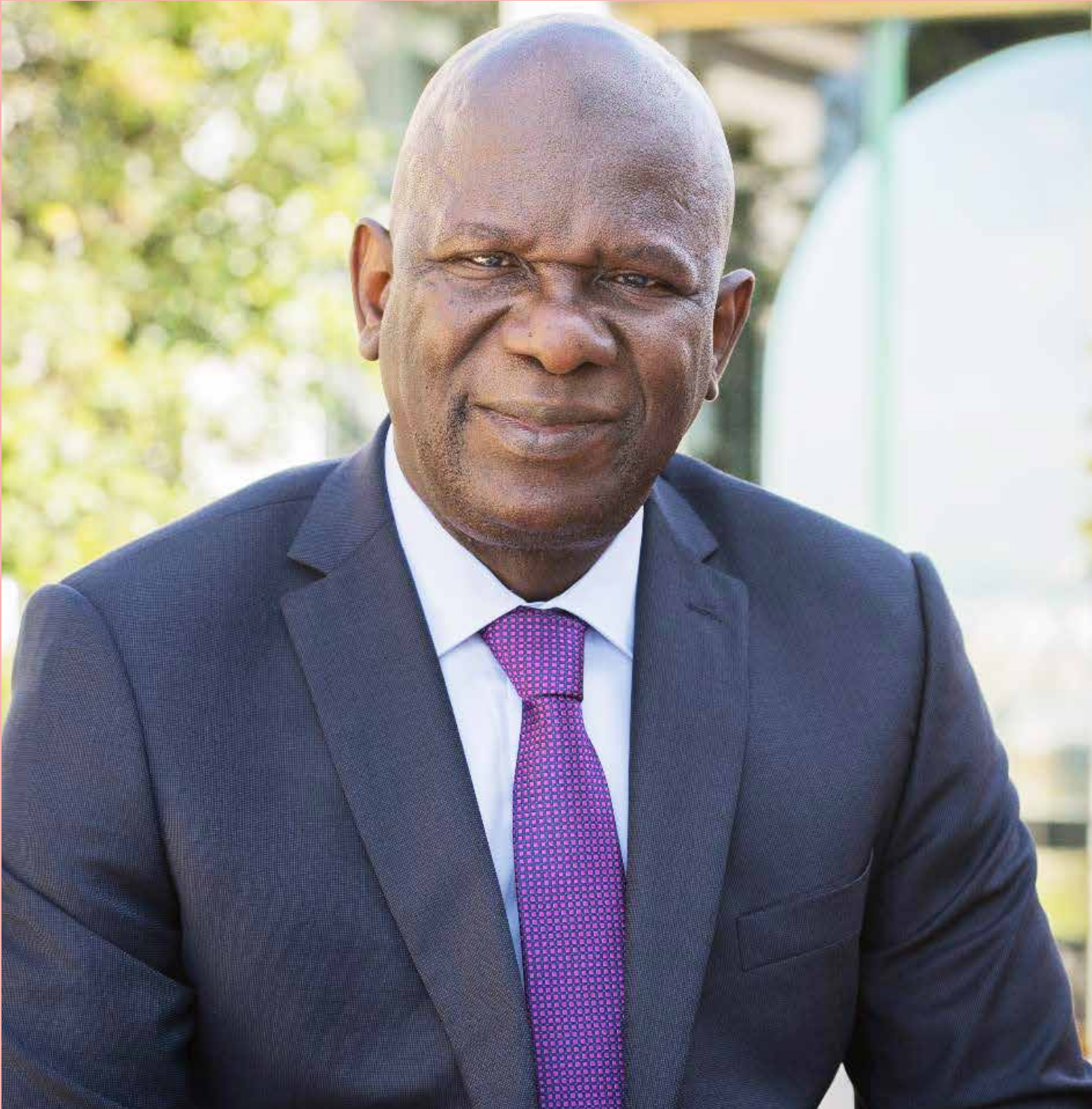
Modibo Koné, un soldat de développement au service de l’Afrique (Partie I)

«Le Mali peut créer des millions d’emplois à travers l’Agriculture»

Pour le Malien Modibo Koné, ni le sous-développement ni le chômage ne sont des fatalités. Le soldat du développement – comme il se définit – expose dans cette interview que nous publions en trois parties, sa vision sur les réformes nécessaires à la transformation de l’Afrique. La tryptique du développement englobe l’Agriculture, les infrastructures et l’investissement dans le social. Tout plan de développement repose sur des satisfactions immédiates, à court terme (le social, l’école, la santé, etc) dans une vision de transformation orientée sur le long terme, explique M. Koné en tirant des enseignements d’une expérience de 20 ans qui l’a emmené à piloter des projets de grande envergure comme l’échangeur Multiple à Bamako, l’autoroute Bamako-Koulikoro, l’échangeur et les voiries de Ségou, le financement du développement de la chaine des hôtels Azalai, le projet du grand contournement de la ville de Lomé, l’aménagement des périmètres agricoles à Molodo, Bewani et Kémacina, le projet en Partenariat Public Privé du Pont Henri Konan Bédié, l’échangeur du boulevard Giscard d’Estaing à Abidjan, l’autoroute Dakar-Diamnadjo, le nouvel Aéroport international Blaise Diagne de Dakar. Dans cette première partie, Modibo Koné aborde avec Financial Afrik l’équation entre l’agriculture et l’emploi, à travers son expérience à la tête de la Compagnie malienne pour le développement des textiles, la CMDT, qu’il entendait moderniser et en faire un outil de la transformation du Mali. C’était sans compter sur les forces de l’inertie. Exclusif !

La transformation agricole est un vaste chantier en Afrique. Vous avez été, notamment, le PDG de la Compagnie Malienne pour le Développement du Textile (CMDT) et un de vos axes de gouvernance a été d’initier des projets d’installation d’usines au Mali. A quelle nécessité cela répondait-il ?

Ma conviction de toujours a été que le Mali, à l’instar de plusieurs pays africains, est immensément riche de ses terres arables et de son sous-sol minier. Toute la question a été de savoir comment transformer ce potentiel immense en perspectives pérennes pour les milliers de jeunes qui n’ont d’autres choix que l’immigration clandestine souvent au péril de leur vie. Le paradoxe malien n’est pas une fatalité. C’est animé de cette conviction que j’ai mis l’accent, dès ma prise de responsabilité, sur la modernisation de la transformation de notre coton en recherchant des financements auprès de bailleurs de fonds sous-régionaux comme la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Dans notre vision de mise à niveau de cette structure, l’idée était d’abord de réhabiliter l’outil d’égrenage au niveau de Sikassou, Koutiala et d’autres sites. En tout, 5 usines ont été remises à neuf. A cela, s’ajoutait la construction de 3 usines dont l’une financée par la BOAD. L’investissement envisagé concernait toute la chaîne de valeur. Jusque-là, le Mali s’était limité à la transformation du coton grain à la fibre et en d’autres produits comme l’aliment de bétail (ce dernier volet est laissé aux privés maliens).



Modibo Koné, un soldat de développement au service de l’Afrique.

Une telle évolution demandait beaucoup de financements et de partenaires techniques. Ces conditions étaient-elles réunies ?

J’ai tout de suite échangé avec des industriels du coton européens et asiatiques, le but étant de financer l’acquisition de nouvelles usines et de réadapter les anciennes afin d’accroître nos capacités d’égrenage. J’avais au cœur de ma stratégie la transformation locale du coton malien pour permettre de créer plus de richesses et plus d’emplois dans le pays. Ma conviction est qu’il est temps d’aller plus loin dans la valorisation de la matière première. De la première transformation, nous devons passer à la deuxième transformation, c’est à dire au passage de la fibre à la filature. C’est passer en fait à ce qui constitue le socle même du tissu industriel. L’impact est important car un kilo de fibres transformé en filature devrait valoir dix fois plus. Les recettes que le Mali tirait de l’activité devraient donc augmenter de dix fois grâce au développement de l’industrie textile en aval. L’effet d’entraînement du coton malien, réputé de qualité supérieure en raison du climat sec du pays, devrait favoriser la naissance d’unités industrielles textiles (jean, tee-shirt, serviettes, etc) spécialisées et compétitives. Concrètement, l’idée était de créer de la valeur ajoutée par rapport à la production locale, en mettant en place 4 filatures au départ. Chaque filature devait créer au moins 4 000 emplois directs et améliorer ainsi les recettes d’exportation en faisant jouer divers dispositifs et conventions dont l’AGOA. Nous avons mobilisé à peu près 150 milliards de FCFA auprès d’Eximbank Chine et environ 25 milliards auprès de la BOAD. Pour résumer, je dirais que cet investissement devait créer plus de 150 000 emplois directs et impacter tout le pays.

Le chômage des jeunes est un vaste fléau en Afrique. Pensez-vous que le secteur agricole peut apporter des réponses viables ?
L’agriculture est un secteur divers et extrêmement dynamique. La conjonction de plusieurs facteurs atteste des opportunités que le secteur peut offrir à des jeunes en recherche d’emplois. Nous pouvons lister quelques-uns de ces facteurs comme suit : le dividende démographique en Afrique et les besoins en alimentation qui sont en constante augmentation, les nombreuses terres qui ne sont pas exploitées et qui peuvent être mises à la disposition des jeunes, les techniques d’irrigation qui ont réellement évolué et qui impactent fortement les rendements, les semences améliorées

qui optimisent les quantités produites à l’hectare, les réseaux routiers qui s’améliorent ce qui facilite l’accès aux circuits de commercialisation, le numérique qui crée de nouvelles opportunités dans les zones de production agricole etc. Ces opportunités ont besoin d’être mieux circonscrites et promues auprès des jeunes, qui eux-mêmes doivent être accompagnés pour accéder à la terre, aux techniques d’exploitation, aux réseaux d’approvisionnement en intrants, etc. Pour mon pays le Mali par exemple, les milliers d’hectares irrigués de l’Office du Niger peuvent faire l’objet d’un vaste programme d’accès à la terre pour des milliers de jeunes maliens.

Lorsqu’on parle de transformation, on parle de partenaires techniques et aussi de financements importants, mais les deux ne sont pas aisés à trouver. Qu’en pensez-vous ?

Bien au contraire, les partenaires techniques et les investisseurs du monde sont intéressés au plus haut point par les matières premières produites en Afrique. Les investissements sont importants et vont s’accroissant année après année. Ils ont bien sûr décelé les opportunités à y investir pour apporter des réponses aux besoins mondiaux en nourriture qui ne cessent d’augmenter. Les grands groupes agro-industriels américains, européens, asiatiques sont de plus en plus présents sur le conti-

A la CMDT, j’ai entendu battre le cœur du Mali. J’ai vu les mains et les bras qui portent notre beau pays depuis de très longues années sans rien attendre en retour, mais uniquement de la considération et des moyens pour travailler

ment, et sont prêts à investir des montants considérables. J’en ai rencontré plusieurs qui ont déjà des projets clés en main dans le domaine des semences, des engrais, de la transformation. Ces projets peuvent aider à moderniser notre agriculture, à lutter contre l’insécurité alimentaire et à donner du travail à des milliers de nos compatriotes. D’ailleurs, aujourd’hui avec le développement des PPP, les partenariats public privé, qui aident nos Etats à alléger un peu les charges budgétaires, je pense qu’on peut miser sur des partenaires qui viendront avec leur savoir-faire, créer des emplois et exploiter nos terres. Toutes ces questions restent favorables si les conditions fiscales sont assez encourageantes. Le Mali vient de voter la loi PPP au niveau de l’Assemblée nationale, entérinée par un décret. Je pense donc qu’aujourd’hui, la porte est ouverte à ces privés qui veulent s’installer. Ce n’est pas le financement qui manque. En exemple, moi même à la CMDT, j’avais des partenaires chinois, turcs et indiens, ceci dans une optique de diversification de partenaires.

La transformation des matières premières ne concerne pas seulement les grandes industries agroalimentaires, l’agriculture en Afrique étant plutôt une affaire familiale, et qui s’exerce sur de petites superficies. Comment pouvez-vous promouvoir la transformation dans ce cadre ?

L’agriculture en Afrique est principalement familiale. Cependant, il est bon de noter que cette agriculture est la plus représentée dans le monde, car elle concerne 2,6 milliards de personnes, soit près de 40% de la population mondiale au sein de 500 millions d’exploitations agricoles. L’agriculture familiale constitue le premier fournisseur de biens alimentaires ; elle est donc une source de revenus importante pour de nombreuses populations. Nous savons que la transformation optimise les revenus, donc permet une nette amélioration du niveau de vie des populations. Mettre en place des unités de transformation au sein des exploitations familiales peut s’avérer coûteux. La solution réside dans le regroupement des exploitants au sein de filières ou de regroupements d’intérêt et dans la mutualisation des équipements de transformation. Par ailleurs, la recherche de financement est plus aisée lorsque l’on est regroupé.

La CMDT est à tort ou à raison assimilé à un Etat dans l’Etat. Avoir été à la tête de cette entreprise comportait sûrement des enjeux. Pensez-vous que vous avez pu les cerner ?

A la CMDT, j’ai entendu battre le cœur du Mali. J’ai vu les mains et les bras qui portent notre beau pays depuis de très longues années sans rien attendre en retour, mais uniquement de la considération et des moyens pour travailler. J’ai entendu aussi des voix que l’on n’entendait pas. Alors, je ne sais pas si c’est un Etat dans l’Etat, mais ce sont des milliers de femmes et d’hommes qui travaillent au quotidien pour aider à sortir notre pays de la pauvreté. Vous savez, la CMDT, c’est une zone d’intervention de 134.518 km² couvrant 3.153 villages. Ce sont 4.026.000 habitants, 235 communes, 171.000 exploitations et 6.846 organisations paysannes. Moi, je me suis battu pour rechercher des partenaires, moderniser les outils de transformation et sortir le cotonculteur malien de la pauvreté. Seuls ces enjeux ont été au cœur de ma gouvernance. Quand on aime son pays et que l’on se sent en mission pour le service de tous, on ne peut avoir d’autres enjeux que d’aider les populations à avoir une meilleure vie. Vous savez, je suis un rural, un soldat du développement et mon combat a toujours été de lutter pour le bien-être de tous.

Vous vous apprêtez à quitter définitivement la BOAD et à rentrer au Mali votre pays. Quels sont vos projets pour l’avenir ? Il y a quelques rumeurs persistantes sur une carrière au service de vos compatriotes, qu’en est-il ?

J’ai passé ces 25 dernières années au service de la sous-région, au sein d’une des plus grandes institutions de financement du développement en Afrique. Le temps de la retraite est proche, mais au regard de la situation qui prévaut dans mon pays depuis quelques années, je souhaite écourter ma mission pour me rendre disponible. Vous savez, l’amour pour son pays est au-delà de certaines considérations, pour moi le temps de rentrer est arrivé. Une fois à Bamako dans quelques semaines, les Maliennes et les Maliens décideront à quel niveau ils souhaitent que je puisse aider. Pour ce qui me concerne, je ne souhaite pas voir mon pays sombrer, pris dans l’état des divisions, du terrorisme, de la situation désastreuse d’une jeunesse au chômage, des conflits ethniques, d’une économie complètement atone qui accroît la pauvreté. Nous pouvons réussir notre développement en nous appuyant sur notre avantage comparatif, qui est l’agriculture, ces hectares non aménagés qu’il faut cultiver pour une transformation économique et sociale qui reste, malgré tout, à la portée du Mali.

Propos recueillis par Adama Wade

«A la BRVM, c'est le moment d'acheter»

Les hausses records enregistrées à la Bourse régionale des valeurs mobilières ces dernières années ont atterri sur le bon vieux réflexe psychologique des marchés. Les investisseurs qui ont suffisamment valorisé leurs placements optent le plus souvent pour les prises de bénéfices. Au delà de la correction observée, la BRVM, nous rappelle Edoh Kossi Amenounve, a enregistré plusieurs introductions en Bourse. Le potentiel haussier est important, déclare le directeur général de la Bourse commune aux huit pays de l'UEMOA dans cet entretien exclusif.



Edoh Kossi Amenounve

Quelles sont les perspectives de la rentrée 2017-2018 ?

Les perspectives de la BRVM, en termes d'IPO, s'inscrivent dans le cadre de ses objectifs à l'horizon 2020 qui sont de faire venir à sa cote, au moins 16 nouvelles entreprises. Cette ambition est partagée par l'ensemble des acteurs du

marché qui œuvrent en toute synergie pour sa réalisation. Nous sommes d'ailleurs sur la bonne voie, si l'on se réfère à l'introduction en 2016, de quatre (4) nouvelles sociétés à savoir Bank of Africa Mali, Sucrivoire, Société Ivoirienne de Banque (SIB) et Coris Bank International, ce qui représentait l'année dernière, l'une des meilleures

réalisations du continent. Pour l'année 2017, nous avons déjà eu deux (2) IPO devant aboutir à la cotation de deux (2) nouvelles banques. Il s'agit de NSIA Banque Côte d'Ivoire dont le processus d'introduction est presque achevé et d'Ecobank Côte d'Ivoire dont l'IPO a été réalisée le 27 septembre avec un niveau de souscription appréciable

(222 %) en une journée. Ces opérations portent les nouvelles introductions à la BRVM à huit (8) pour les quatre dernières années soit la moyenne africaine qui se situe à deux IPO par an. A mi-chemin, nous sommes à la moitié de nos objectifs d'introduction à l'horizon 2020. L'enseignement que l'on peut tirer de ces réalisations est que (i) la BRVM

est devenue de plus en plus attractive mais essentiellement pour le secteur bancaire (6 sur les 8 IPO). Il faudra donc que les autres secteurs d'activités s'intéressent davantage à la BRVM. C'est le moyen privilégié pour financer la croissance de nos entreprises et rendre le secteur privé de l'UEMOA plus performant (ii) les investisseurs sont de plus en plus nombreux à rechercher les placements en bourse au regard des taux de souscription aux IPO. C'est la preuve d'une pénétration progressive de la culture boursière dans nos populations et surtout de leur volonté d'apporter leur contribution au financement de la croissance de nos pays. Il faudra mettre en face de cette épargne abondante plus de titres. C'est un appel aux entreprises de l'Union à profiter des opportunités offertes par la BRVM. En dehors des IPO, les opérations de cession ou d'augmentation de capital (Further Offering : FO) se poursuivront de même que les opérations de fractionnement. Depuis le début de cette année, il y a eu 6 opérations d'augmentation de capital pour un montant total de 304 537 460 000 FCFA et neuf (9) sociétés cotées à la BRVM ont procédé au fractionnement de leurs titres, contribuant ainsi à accroître la liquidité et l'accessibilité de leurs titres.

Quid des innovations attendues comme par le Compartiment PME et les mesures prises pour encourager les émetteurs ?

Depuis quelques années, la BRVM s'est engagée dans d'importants chantiers et a entrepris d'innover en permanence pour développer ses activités. Les principaux chantiers de la BRVM visent à accroître l'offre de titres et à développer des produits adaptés au contexte de notre Union. Il s'agit notamment :

- de la création du Troisième Compartiment dédié aux PME et aux entreprises à fort potentiel de croissance ;

- du lancement des obligations ou de fonds de la diaspora et des Project Bonds ;
- de la création d'un Marché pour les ressources minières (Mines, Pétrole et Gaz etc.) ;
- du lancement des ETF (Exchange Traded Funds) ;
- de la mise en place des Prêts/Emprunts de titres ;
- de la création d'un Marché pour les entreprises à la recherche de capital de démarrage et les start-ups (Venture Capital).

La création du Compartiment des PME le chantier prioritaire de la BRVM avec un démarrage des activités prévu pour cette année. C'est un projet qui a pris du temps en raison des interactions nécessaires avec toutes les parties prenantes. L'ouverture de ce compartiment apportera une réelle contribution à la grande problématique du financement

des PME de notre Union. Nous avons déjà plus d'une dizaine qui ont manifesté l'intention de se faire coter. Compte tenu de la cible privilégiée que constituent les PME, il nous est apparu nécessaire de mettre en place des mesures d'accompagnement pour favoriser leur attrait vers ce compartiment. Cet accompagnement s'est traduit par la mise en place d'un Fonds qui servira à renforcer les capacités des émetteurs potentiels. Ce Fonds couvrira quatre volets à savoir : (i) la gouvernance et l'information financière, (ii) la revue juridique comptable et financière, (iii) l'élaboration du Plan d'affaires et à la valorisation, (iv) la préparation du dossier d'admission. Ces volets sont appuyés par le Programme Elite qui est un Programme international de renforcement des capacités développé par le London Stock Exchange. Ce programme a fait ses preuves sur plusieurs marchés financiers. La BRVM est en discussion avec ses partenaires pour une implémentation du Programme Elite dans l'UEMOA en liaison avec l'ouverture du Troisième Compartiment d'ici la fin de l'année 2017.

En ce qui concerne les innovations, certaines sont déjà en cours. Il s'agit des émissions « Flash Bourse » et le service SMS « Infos BRVM » pour le développement de la culture boursière et l'éducation financière, qui couvrent actuellement cinq pays de l'Union (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo), et seront progressivement étendues à l'ensemble des pays de la zone UEMOA. Nous avons pris l'option d'utiliser de façon intensive les nouvelles technologies dans le développement de la BRVM. A ce titre, des réflexions sont en cours sur la digitalisation de nos services, le Big Data, la Blockchain etc. Elles devront aboutir

dans les trois prochaines années à des actions qui vont transformer complètement la BRVM pour les 20 prochaines années.

Quelles sont les mesures prévues pour l'animation du marché secondaire ?

L'animation du marché secondaire reste une question cruciale pour la BRVM. C'est pourquoi, nous mettons tout en œuvre pour encourager les émetteurs à ouvrir leur capital au public et pour trouver de nouveaux investisseurs. Les initiatives en cours portent sur deux volets essentiels. Il s'agit d'une part, de renforcer l'offre de titres sur le marché et d'autre part, de favoriser la demande de ces titres. Au titre de l'accroissement de l'offre de titres, les actions identifiées par la BRVM sont relatives à l'accroissement du nombre de sociétés cotées et la mise en place de nouveaux produits. Pour permettre la hausse du nombre de sociétés cotées, la BRVM s'attèle à (i) attirer de nouveaux émetteurs, (ii) se rapprocher des Comités de privatisation, (iii) encourager les Fonds de Private Equity à sortir par le marché, (iv) amener les Etats à prendre des décisions en vue d'une forte incitation à l'introduction en bourse de certaines catégories d'entreprises de l'Union. Concernant l'accroissement de la demande de titres, la BRVM cherche à : (i) améliorer la culture boursière dans l'ensemble de l'Union, (ii) trouver de nouveaux investisseurs potentiels y compris les étrangers et ceux de la diaspora, (iii) encourager le développement des OPCVM, (iv) inciter les banques à la commercialisation des valeurs mobilières, (v) intégrer des indices boursiers internationaux, (vi) favoriser la mise en place de produits d'épargne réglementés dédiés à la souscription des valeurs mobilières cotées à la BRVM (Plan d'Epargne Action (PEA), PEA-PME, Plan d'Epargne Retraite), etc.

Comment s'explique la correction observée à la BRVM depuis le début de l'année ?

Sur les marchés financiers, les corrections sont généralement des baisses de cours venant interrompre une tendance haussière (relativement longue). Il s'agit d'une prise de bénéfices par les investisseurs qui ont déjà obtenu un rendement appréciable comme c'est le cas sur la BRVM depuis 2012 (plus de 88 % de hausse cumulée en quatre ans). Cette correction (émission de 20 % de baisse des indices de la BRVM en deux ans) peut être plus ou moins accentuée par le contexte économique et social ainsi que les anticipations des investisseurs sur l'évolution future de la rentabilité des entreprises cotées.

Ce n'est pas un phénomène nouveau mais normal. Cette tendance baissière est bien souvent temporaire et comme le prescrit un des principes de base de la finance « C'est le moment d'acheter ».

Quid des avancées de la plateforme

des Bourses africaines et ouest africaines en général ?

Les Autorités de la CEDEAO ont initié un Programme d'Intégration Régionale depuis plusieurs années. L'objectif visé est de favoriser une meilleure croissance des économies de la Zone par une meilleure interpénétration des économies concernées. Ce programme d'intégration comprend plusieurs volets dont l'intégration des marchés de capitaux de la CEDEAO (West African Capital Markets Integration - WACMI). Le WACMI consiste à établir un lien entre les places boursières de l'espace CEDEAO que sont : BRVM, Ghana Stock Exchange, Nigerian Stock Exchange, Sierra Leone Stock Exchange et Cape Verde Stock Exchange. Dans ce cadre, les Autorités desdits marchés ont mis en place, depuis le 18 janvier 2013, le Conseil de l'Intégration des Marchés de Capitaux Ouest-Africains - West African Capital Markets Integration Council – (WACMIC).

Le WACMIC a pour principal objectif de créer un environnement réglementaire harmonisé pour l'émission et le commerce de valeurs mobilières dans la CEDEAO. A ce titre, le WACMIC est chargé de concevoir le cadre stratégique et gérer la mise en œuvre du processus qui facilitera la création d'un marché des capitaux intégré en Afrique de l'Ouest. Le WACMIC envisage conduire l'intégration des places boursières de la CEDEAO à son terme à l'horizon 2020, suivant un processus en trois phases.

Une étape majeure de l'intégration des marchés de capitaux a été franchie, en juillet 2015, avec la première transaction « cross-country » entre une société de Bourse du Ghana et du Nigeria grâce à un « Accès Sponsorisé ». Depuis lors, le WACMIC poursuit ses travaux pour la concrétisation des deux autres phases — notamment (i) la mise en place d'un passeport commun pour les courtiers, (ii) la mise en place de la plateforme de cotation commune avec un seul carnet d'ordre. Si cette bourse de la CEDEAO voit le jour, elle sera la deuxième en Afrique après la Bourse de Johannesburg.

En dehors du WACMI, il y a également le projet « AELP » (African Exchanges Linkage Project) initié à la fin de l'année 2015 entre la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'African Securities Exchanges Association (ASEA). AELP a pour but d'accroître la liquidité des marchés de capitaux africains et de réduire la fragmentation des places africaines en favorisant des interconnexions entre les différentes Bourses. Ce projet qui réunit pendant sa phase pilote les Bourses de Johannesburg, de Lagos, de Casablanca, de Nairobi, de l'Ile Maurice et la BRVM est encore à sa phase de démarrage avec les travaux techniques qui sont en cours.

Propos recueillis par Adama Wade

Microcred Sénégal notée BBB avec perspective «positive»

West Africa Rating Agency (WARA) a publié, le 21 septembre 2017, la publication de la deuxième notation de Microcred Sénégal (MCS). Sur l'échelle régionale de WARA, la notation de long terme de MCS est affirmée à «BBB», en grade d'investissement, et sa notation de court terme est de «w-4». Cette note reflète le succès rapide, la croissance équilibrée et les performances financières saines de MCS, qui a su se positionner comme un Système Financier Décentralisé (SFD) majeur au Sénégal. La perspective attachée à ces notations devient positive. Simultanément, sur son échelle internationale, WARA affirme aussi la notation de MCS et révisé sa perspective dans un sens favorable ; ces notations sont donc désormais : iB/Positive/iw-6. WARA justifie ces notations par le fait que la gouvernance de MCS est rigoureuse: l'appétit de ses actionnaires pour le risque étant modéré, les mécanismes de contrôle et d'incitation sont minutieusement exécutés, et la gestion se montre prudente. En outre, la position concurrentielle de MCS est non seulement déjà robuste, mais elle tend aussi à s'améliorer: en deuxième position en matière d'encours de crédit, MCS ne cache pas son ambition de devenir le leader de son marché à moyen terme. La notation s'appuie sur plusieurs facteurs dont l'assistance technique et le potentiel support de refinancement qu'apporte l'actionnaire majoritaire de MCS, à savoir Microcred S.A.S., enregistrée à Paris et qui fait office de société holding du Groupe Microcred. Microcred S.A.S. est une holding non-opérationnelle : dans ce cas, méthodologiquement, WARA s'interdit d'appliquer un degré de support externe au-delà de la note intrinsèque. Des liens forts avec la holding mère Microcred S.A.S. est l'actionnaire majoritaire de MCS, avec 51% du capital de la filiale sénégalaise du Groupe. Les cinq autres actionnaires (minoritaires) sont des investisseurs institutionnels domestiques et internationaux. Deux conventions lient MCS à Microcred S.A.S. En l'espèce, la filiale sénégalaise du Groupe s'appuie sur un contrat d'assistance technique avec la holding du Groupe, par lequel Microcred S.A.S. fournit à MCS un certain nombre de services de conseil et d'accompagnement opérationnel ; l'autre convention est un accord d'apport en compte courant d'actionnaire, par le truchement duquel MCS peut solliciter un prêt



auprès de son actionnaire majoritaire, en cas de besoin. Ces deux conventions sont rémunérées chaque fois qu'elles sont appliquées, ce qui se produit en permanence pour la première, et rarement quant à la seconde. En 2016, MCS a versé au siège la somme de 630, 846 euros au titre de la convention d'assistance technique, tandis que la convention d'apport en compte courant n'a pas été sollicitée par MCS depuis de nombreuses années. WARA considère que l'importance stratégique de MCS pour son Groupe est élevée. A fin 2016, MCS représentait 21% des actifs et de l'encours de crédit du Groupe Microcred, 36% de son résultat, 39% de ses clients et 19% de ses employés. Il est probable qu'au regard de la croissance attendue des filiales chinoise et ivoirienne, la part relative de MCS dans le Groupe devrait graduellement se réduire dans le moyen terme; cela dit, WARA estime que la filiale sénégalaise restera stratégiquement importante pour le Groupe dans le long terme.

Tunisie : la banque UIB lance « innoLAB » dédié à l'innovation



L'Union Internationale des Banques, filiale du groupe Société Générale, a lancé, mardi 26 septembre 2017 à Tunis, un centre interne de valorisation des innovations de ses collaborateurs. Baptisé InnoLAB, le centre a pour objectif d'accompagner la banque dans sa transformation, notamment digitale, et dans la mise en œuvre de sa stratégie de différenciation 2017-2020 au bénéfice de la satisfaction de ses clients et du développement de l'économie. Présenté comme un «espace ouvert de rencontre, de travail collaboratif, d'incubation et de mise en œuvre concrète de projets», InnoLAB by UIB entend s'associer à différents acteurs innovants – Startups et Fintechs, acteurs institutionnels, grandes écoles et universités... – pour expérimenter de nouveaux concepts et technologies en lien avec la banque du futur et les nouvelles tendances émergentes dans le domaine financier.

Selon Mondher Ghazali, Directeur général de l'UIB, InnoLAB by UIB trouve son originalité dans « son organisation flexible, ouverte et autogérée par les collaborateurs de l'UIB, basée sur des approches concrètes – de l'idée à la concrétisation en passant par la Proof-of-Concept – et sur des processus de prise de décision destinés à susciter et à libérer les initiatives et la créativité ».

Ghana : la First Bank prête pour la recapitalisation

La First Bank Ghana va être recapitalisée pour satisfaire aux nouvelles exigences de capital minimum avant la date limite de décembre 2018. L'annonce est du Directeur général de l'institution, le Dr Adesola Adeduntan. La banque répond ainsi à la mesure de la Banque centrale du Ghana d'exiger un capital minimum de 400 millions de cedis ghanéen (90 millions de dollars) aux banques du pays. «Nous sommes la plus grande banque du Ghana et, par conséquent, l'argent pour recapitaliser notre propre problème ne devrait pas être un problème », a assuré le patron de la First Bank. Le Dr Adetuntan a rappelé que la First Bank Of Nigéria, maison mère de First Bank Ghana, a fait face à une recapitalisation il y a quelques années et, par conséquent, FBN Bank est suffisamment préparée pour la recapitalisation et prête pour la tâche.

Assurance en Côte d'Ivoire: à Sunu «la vie», à Saham «le dommage»

Si le marocain Saham arrive en tête au classement de la branche non vie, Sunu, son grand rival en Afrique subsaharienne, reste maître de la vie. La fusion stratégique de Lmai Vie et UA Vie a donné une longueur d'avance au groupe de Pathé Dione. Selon le rapport officiel du marché ivoirien, la filiale marocaine assure son leadership en assurance non vie avec 29,78% de parts de marché, bien loin devant Allianz et Nsia, qui détiennent respectivement 11,26% et 9,54% du marché. AXA boucle le Top 5, juste devant Sunu Assurance. La vénérable marque française conserve sa place dans le top 5 grâce à un management conduit par Roger Boa Johnson qui connaît le marché ivoirien par coeur.

L'assurance IARDT pèse 169,43 milliards de F CFA de chiffres d'affaires en 2016, contre 159,685 milliards en 2015, soit une hausse de 12,1% tirée principalement par la progression de la branche Automobile. Elle représente, par ailleurs, 56% du marché total, contre 44% pour la l'assurance Vie, domaine où Sunu dicte sa loi. Avec ses 133,502 milliards de chiffre d'affaires en 2016, contre 119,196 milliards un an plus tôt, l'assurance Vie est dominée en Côte d'Ivoire par le groupe Sunu, qui détient environ 30% du marché. Saham, son rival dans 14 différents pays en Afrique subsaharienne, avance avec 15,11% de la branche, derrière Nsia (18,04%) mais devant Allianz (14,36%). En plus de la fusion de Lmai Vie et UA Vie, Sunu doit son leadership à des investissements conséquents, une expertise rodée sur la question et une branche commerciale proactive.

En Côte d'Ivoire, le secteur connaît un dynamisme accru, marqué par une hausse de 8,6% du chiffre d'affaires global en 2016, et un bond de 2,3 % des prestations payées, comparés à l'exercice précédent. On parle de 302,935 milliards de FCFA de chiffre d'affaires, et 154,433 millions côté prestations.

Selon Bloomfield Investment Corporation, ce dynamisme est imputable à



l'organisation du secteur, marqué, entre autres, par une exonération (fiscale) de l'assurance vie, la fixation d'un capital minimum des sociétés qui opèrent, et l'émergence de la réassurance. C'est le premier marché de la zone Cima, la Conférence interafricaine des marchés d'assurance, malgré une faible pénétration de l'activité. Toutefois, la concurrence s'aggrave avec l'arrivée, il y a moins d'un an, de 5 nouveaux acteurs, dont le marocain Wafa, leader sur son marché domestique, et le tunisien Comar, deux groupes qui ne cachent pas leur ambition panafricaine.

La BOAD casque fort pour cinq pays membres

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) va apporter son soutien à cinq pays de la sous-région. L'institution financière sous régionale s'engage ainsi sur 106 milliards de FCFA d'appui financier au profit de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée Bissau, du Niger et du Burkina Faso. Cet appui est libellé sous forme de prêts à moyen et long termes d'une valeur de 75 milliards de FCFA, deux opérations de garantie et contre-garantie à court terme pour 30 milliards de francs CFA et d'une prise de participation pour un montant de 825 millions de francs CFA. C'était au cours de sa 106ème réunion tenue récemment dans la capitale ivoirienne, sous la présidence de Christian Adovelande, président du Conseil, et au cours de laquelle, il a approuvé les Directives générales pour l'actualisation des Perspectives financières 2017-2021 et la préparation du budget-programme 2018-2020 de la BOAD. Avec ces nouvelles opérations approuvées par le conseil d'administration de la BOAD, l'institut multilatéral totalise 4 929,1 milliards de francs CFA de montant cumulé des financements.

Wafa Assurance rêve «modestement» de l'Afrique

«Nous sommes en train de prospecter d'autres territoires au niveau de la Conférence Inter-africaine des Marchés de l'Assurance qui comporte 14 pays», a fait savoir Ali Harraj, PDG de Wafa Assurance, le 20 septembre 2017, lors de la présentation des résultats semestriels de la société.

Wafa Assurance prévoit de prospecter de nouveaux marchés africains de l'assurances. Cette expansion devrait cibler l'Afrique francophone, mais il n'est pas exclu que des pays de l'Afrique anglophone soit également visés, selon Harraj. Cette ambition africaine est soutenue par la performance des filiales africaines, dont le chiffre d'affaire a été de 250 millions de dirhams (25 millions d'euros) au cours du 1er semestre 2017. Un niveau qui représente près du double de celui de la même période en 2016. Leader sur le marché marocain, devant la RMA (groupe BMCE), Saham et Axa, la compagnie Wafa Assurance n'a pas encore réussi un ancrage significatif sur le marché africain. Les nombreuses tentatives d'acquisitions sont restées dans les tiroirs faute d'audace. Le groupe compte actuellement 6 filiales au sud du Sahara. Il s'agit d'entités relativement jeunes et datant de moins de trois ans. Les filiales du Cameroun et de Côte d'Ivoire remontent au mois de janvier 2017. Pour le moins, il est permis de se demander si le développement en mode greenfield, par-à-choc imparable contre les mauvaises surprises, n'est pas finalement plus coûteux qu'une acquisition stratégique? A la longue, le temps d'attente pour prendre une part de marché significative sur les marchés de présence risque de faire distancer Wafa Assurance de ses concurrents directs.



Ali Harraj

Nigeria : Fidelity Bank lance un Eurobond de 500 millions de dollars

[1 USD= 357, 950 NGN au 28 septembre à 12 heures GMT]. La nigériane Fidelity Bank Plc vient d'annoncer son intention d'émettre des obligations internationales (eurobonds) pour un montant global de 500 millions de dollars américains. Selon une note publiée sur la plateforme de la Bourse nigérienne (NSE), l'émission sera cotée sur la Bourse irlandaise via un véhicule spécialisé offshore (SPV). L'opération a reçu les approbations de la Banque centrale du Nigéria (CBN) et de la Securities and Exchange Commission (SEC). Fidelity Bank a l'intention d'utiliser le produit net des billets pour financer l'offre publique d'achat des billets existants et à des fins bancaires générales. Pour rappel, au terme du premier semestre, le bénéfice brut de la banque s'est inscrit en hausse de 22% à 85,8 milliards de nairas (environ 240 millions de dollars. Créée en 1988, Fidelity Bank PLC a pris de l'élan lors de la vague de consolidation du secteur bancaire nigérien en reprenant la FSB (First International Bank) et Manny Bank. En 2011, Fidelity Bank était classée 7ème Banque du Nigéria et 25ème au niveau africain. Depuis son introduction en Bourse à la NSE, en mai 2005, Fidelity Bank PLC a toujours payé des dividendes.

Gilbert F. HOUNGBO, président du FIDA

« L'agriculture africaine ne bénéficie pas encore des atouts dont elle a besoin pour être productive »

Elu en février 2017 à la tête du Fonds international de développement agricole (FIDA ou IFAD en anglais), l'ex premier ministre togolais Gilbert Fossoun HOUNGBO, nous livre son regard sur une agriculture à la traîne malgré ses nombreuses potentialités. Particulièrement actif lors de l'AGRF (Forum pour la révolution verte en Afrique) tenu à Abidjan, début septembre, il analyse pour Financial Afrik les problématiques du secteur et ouvre une lucarne sur le plan d'action qu'il entend mettre en œuvre à la tête de l'organisation.



Ancien premier ministre du Togo, Gilbert HOUNGBO est président du Fonds international de développement agricole (FIDA) depuis février 2017.

En Afrique, ce ne sont pas les terres arables qui manquent, pourtant la faim et la malnutrition continuent de sévir près de 60 ans après les indépendances. L'agriculture y est encore peu productive. Les importations nettes de produits alimentaires du continent devraient tripler à 110 milliards de dollars d'ici 2025 selon le rapport de l'AGRA. Comment peut-on changer la donne ?

Malgré tous les atouts dont dispose le continent africain, c'est frustrant que son agriculture reste peu productive. L'Afrique dispose de plus de 50 % des terres arables inexploitées au monde mais le continent doit encore importer les denrées alimentaires. Selon le rapport sur l'état de l'agriculture en Afrique, elle dépense plus de 35 milliards de dollars américains par an pour l'importation des denrées alimentaires. Le même rapport souligne que, d'ici 2025, le continent africain sera obligé de dépenser 110 milliards pour l'importation des aliments. C'est une situation inacceptable car l'Afrique a le potentiel de produire assez pour se nourrir. Mais l'agriculture africaine ne bénéficie pas encore des atouts dont elle a besoin pour être productive. La plupart des petits producteurs africains n'ont pas accès aux technologies modernes et aux semences améliorées et de bonne qualité. De plus, ils n'utilisent qu'en moyenne 13 kilogrammes d'engrais par hectare alors que ceux d'Asie sont à 56 kilogrammes sans parler de ceux d'Amérique latine qui utilisent 90 à 120 kilogrammes par hectare de terre cultivée. Seulement, 5 à 6 % des terres cultivées sont irriguées malgré la disponibilité de l'eau en Afrique. Toutes ces données doivent nous faire réfléchir sur quel futur réserver à l'agriculture en Afrique. Donc, pour changer cette donne, nous devons investir dans l'agriculture en Afrique. Investir

dans l'agriculture c'est donc investir dans les personnes, dans la sécurité alimentaire et dans une croissance économique partagée. C'est ce que nous faisons d'ailleurs au Fonds international de développement agricole (FIDA). Mais nous devons reconnaître qu'une seule institution ne peut résoudre le problème de l'agriculture en Afrique. Nous devons conjuguer nos efforts et le FIDA fait déjà sa part. Nous travaillons sur le terrain avec les agences des Nations Unies à commencer par celles basées à Rome, les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, etc.

Les pays ont pourtant mis en œuvre des politiques agricoles pour tenter de répondre aux défis du secteur. Pour vous qui avez occupé de hautes fonctions politiques dans votre pays, quel regard rétrospectif portez-vous sur ces politiques ? Quelles ont été les principales insuffisances ?

Beaucoup de pays africains ont compris l'importance de l'agriculture. Elle constitue l'épine dorsale de leur économie et pour relever le défi de la pauvreté et de la sécurité alimentaire, ils ont commencé par mettre en place des politiques agricoles. En 2003, les chefs d'État ont, dans une déclaration dite de Maputo, pris l'engagement de consacrer au moins 10 % de leurs dépenses publiques pour le développement agricole et rural, sur une période de cinq ans. C'est un acte politique majeur qui devrait remettre l'agriculture africaine dans les priorités de développement et permettre l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique. De plus, lors de l'assemblée de l'Union Africaine à Malabo en juin 2014, les chefs d'Etat réitéraient la priorité accordée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire en réaffirmant le principe de Maputo c'est-à-dire un minimum de 10 %

du budget alloué à l'agriculture. Ils avaient également pris une série d'engagements additionnels - un accès accru à l'irrigation et à la mécanisation ou sous forme de réduction des pertes après récoltes. Malheureusement, jusqu'à ce jour, seulement une douzaine de pays ont atteint cet objectif.

Pour prospérer, il est temps que les leaders africains passent de la parole à l'action en investissant dans l'agriculture. Le développement, en particulier le développement agricole n'est pas un processus mais un investissement à long terme. En Afrique, ce secteur a encore besoin de nouvelles technologies mais à coût abordable. Il faut mettre à la disposition des paysans en particulier les petits producteurs des semences améliorées et les systèmes de petite irrigation pour accroître leur productivité. Ils ont aussi besoin des technologies pour la transformation de base des produits, et des systèmes de stockage pour éviter des pertes lors des récoltes. Il ne sert à rien de demander aux paysans de produire quand ils ne peuvent pas acheminer leurs produits vers les marchés. Donc les infrastructures rurales telles que les pistes rurales sont nécessaires. Tout cela nécessite de lourds investissements mais pour assurer la sécurité alimentaire de leur pays et être indépendants de l'importation des denrées alimentaires qui d'ailleurs pèse sur leur budget national, les dirigeants africains n'ont qu'un seul choix : investir dans l'agriculture. C'est pourquoi je félicite les pays qui ont atteint l'objectif de la déclaration de Maputo. Mais ils ne doivent pas baisser les bras. Ils doivent consolider les acquis en continuant d'investir davantage dans l'agriculture. Les pays qui

sont encore en arrière doivent aussi faire un effort pour honorer leur engagement pris depuis 2003.

N'a-t-on pas donné une trop grande priorité à l'agriculture d'exportation en Afrique ?

Il faut reconnaître que les pays africains ont besoin des devises étrangères pour leur économie et aussi pour importer les biens dont ils ont besoin. Ainsi, bon nombre de pays ont donné priorité aux produits d'exportation au détriment de l'agriculture vivrière. Mais la crise alimentaire des années 2007-2009 et la hausse des prix des denrées alimentaires ont été pour beaucoup de pays la sonnette d'alarme. Donc, les pays africains ont vite compris l'importance de l'agriculture vivrière. Dès lors, beaucoup d'entre eux avaient commencé à mettre en place des politiques agricoles visant à la sécurité alimentaire. Pour ce faire, ils doivent investir dans l'agriculture vivrière en mettant à la disposition des producteurs les technologies à coût abordable pour leur permettre d'accroître la production et transformer leurs produits. Les petits paysans ont aussi besoin des informations sur les marchés pour écouler leurs produits. L'objectif est d'augmenter leur productivité, nourrir leur nation et exporter leurs surplus. En résumé, les pays africains ont besoin de l'agriculture de rente mais ne doivent pas laisser de côté la culture des produits vivriers. L'agriculture vivrière ne doit pas être vue juste comme un moyen de subsistance mais une commodité. Elle doit être considérée comme une affaire, donc un « business ». Elle permet aux producteurs d'avoir des revenus

décents pour une vie décente.

La cession de terres à des groupes agroalimentaires est parfois perçue comme une alternative pour impulser une nouvelle dynamique à la production agricole africaine au regard des potentialités du continent. Quel est votre regard sur la question ?

Au FIDA, nous croyons au potentiel des petits producteurs. Ils peuvent produire assez pour nourrir leur famille, leur nation et exporter une partie de leur production s'ils ont accès aux terres et aux financements. Mais la question de la propriété terrienne demeure une contrainte majeure. Seulement 10 % des terres rurales en Afrique sont enregistrées. Les 90 % restants sont sans titre et administrés de manière informelle, et peuvent ainsi faire l'objet d'accaparement, d'expropriation sans compensation équitable, etc. Le FIDA est là pour accompagner les pays. Mais il appartient aux gouvernements de prendre leur destin en main et de faire les choix de politiques agricoles visant au développement de leur agriculture et à la sécurité alimentaire de leurs populations. Les investissements privés peuvent booster l'agriculture et assurer la sécurité alimentaire d'un pays quand c'est nécessaire. Mais les cessions des terres publiques aux

groupes agroalimentaires doivent se faire de façon transparente tenant compte de l'intérêt national et des groupes vulnérables. Ils doivent créer des emplois pour les jeunes et en particulier les femmes dans le secteur agricole. Ils doivent aussi constituer un marché pour les petits producteurs.

Pour revenir du dernier forum de l'AGRA, on a le plus souvent des exploitations familiales sur le continent qui sont réduites à une agriculture de subsistance faute d'accès au marché et aux ressources économiques et technologiques. Comment intégrer cette agriculture dans le circuit économique et en faire un levier de la croissance ?

La force de l'agriculture familiale en Afrique est indéniable. Les petites exploitations représentent 80 % de la production. Mais globalement, un tiers de la nourriture est perdue ou gaspillée. Par conséquent, de nombreux pays africains sont des pays à déficit vivrier. Avec un soutien adéquat, l'agriculture familiale pourrait devenir la base d'un développement rural durable au profit de toute l'Afrique. Imaginons-nous que l'on investisse massivement dans le secteur. Avec des investissements ciblés, je suis convaincu que l'agriculture familiale pourra produire assez pour nourrir l'Afrique et le monde. Il nous faut davantage assurer le nexus entre l'agriculture familiale et la chaîne des valeurs du secteur agricole, encourager les petits producteurs à s'épanouir dans des activités connexes à la production agricole telles que l'élevage, la pêche, la transformation des produits de base, etc.

L'autre question majeure est celle de l'emploi. Que faire, selon vous, pour rendre le secteur suffisamment attrayant pour une jeunesse parfois diplômée qui en garde une image plutôt dévalorisante ?

Selon les statistiques, en Afrique subsaharienne, chaque année, 12 à 18 millions de jeunes rentrent sur le marché de travail. Ils représentent une énorme opportunité pour dynamiser et moderniser l'agriculture et les entreprises rurales. L'agriculture n'est pas une activité qui naturellement attire les jeunes. Il faut en être conscient. Mais si nous mettons à disposition

des jeunes la nouvelle technologie à coût abordable pour réduire la pénibilité des travaux agricoles, la formation, les infrastructures, l'internet, l'accès aux financements, etc., l'agriculture représentera pour eux une affaire rentable donc, un « business ». Ainsi, ils ne seront plus obligés de quitter les milieux ruraux pour aller gonfler le rang des chômeurs de la ville et parfois immigrer hors des frontières et risquer leur vie dans la mer Méditerranée.

Au final pour vous qui venez de prendre la tête du FIDA, quelles sont les principales réformes que vous comptez mettre en œuvre afin de changer le visage de l'agriculture en Afrique ?

Comme je vous le disais plus tôt, une seule personne, une seule institution ou un pays ne peut changer le visage de l'agriculture de l'Afrique. Ensemble, on y parviendra. Je peux déjà vous dire que le FIDA fait déjà sa part. 50 % de nos ressources vont dans l'agriculture en Afrique. J'ambitionne de déployer les interventions du FIDA dans son ensemble afin de contribuer davantage à la réduction de la pauvreté – l'extrême pauvreté dans le monde rural en général et en Afrique en particulier – par le soutien à l'agriculture. Pour transformer le visage de l'agriculture, nous devons investir massivement dans le secteur. Mais le déploiement dont je parle ne doit pas s'entendre au volume de nos prêts et dons mais et surtout à l'impact et à la qualité de nos activités sur le terrain. Au cours de mon mandat, je vais œuvrer afin que les petits producteurs aient accès à plus de financements, les aider à relever les défis de la productivité, à encourager l'agriculture résiliente au changement climatique et à améliorer leur accès aux marchés. De plus, ils doivent être formés afin qu'ils développent leur sens des affaires. Egalement, il faudra veiller à mettre à leur disposition des technologies à coût abordable pour accroître leur productivité. Nous continuerons en outre à cibler les femmes et les jeunes, les groupes les plus vulnérables, bref les plus pauvres des pays les plus pauvres.

Propos recueillis
Jean-Mermoz Konandi

► **Edito suite**

C'est le cas du Maroc qui, pendant que le Nigeria fermait ses chaînes de montage, a convaincu l'industrie automobile et aéronautique mondiale à venir s'installer le long de ses côtes transformées en zones franches et plateformes portuaires compétitives du point de vue logistique et fiscal. Au final, ce qui frappe dans les économies africaines c'est l'inertie caractéristique qui traverse le continent du Nord au Sud. La trop forte dépendance à

L'Afrique, aujourd'hui comme il y a 40 ans, n'est pas encore sortie de l'auberge.

l'industrie extractive, la facture des importations alimentaires et la faible fragilité face au vent de la conjoncture montrent à suffisance de la légèreté avec laquelle nous avons cru aux louanges de ces officines qui nous ont fait croire que l'Afrique est devenue émergente alors que, dans le même temps, son secteur industriel était déficitaire et que le taux de pauvreté du Caire au Cap avoisinait les 40%. Les classes moyennes de Mckinsey sont bien réelles. Mais a-t-on osé pousser l'analyse plus loin que le constat des changements de consommation et l'usage du caddy ? Bref, l'Afrique devra, dans quelques années, à moins d'un changement radical, tomber dans de nouveaux programmes d'annulation des dettes. Les projets pharaoniques non calibrés mueront en autant d'éléphants blancs si les partenaires, qui octroient des financements, ne cèdent pas leurs expertises au juste prix. L'Afrique, aujourd'hui comme il y a 40 ans, n'est pas encore sortie de l'auberge. René Dumont encore et toujours.
Adama Wade



Suivi - Contrôle - Etude
Technique en Rim

Ksar ZGE 023C, Tél : 222 4525 01 93 - Fax : 222 4525 01 94 – NIF 21100232 - Email - scetrim@scetrim.mr - Nouakchott – Mauritanie



N° 1295485

Alain Ebobissé, CEO d'Africa 50

«Le fonds Africa 50 est maintenant en ordre de marche»

Deux ans après sa constitution, le fonds Africa 50 continue d'engranger le soutien des États africains. La structure mise en place par la Banque Africaine de Développement pour combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique, estimé entre 30 à 40 milliards de dollars par an d'ici à 2025, a tenu ses Assemblées générales le 12 septembre dernier à Dakar. L'occasion pour son CEO, le camerounais Alain Ebobissé, de décliner les grandes lignes de ce fonds et d'évoquer le niveau de mobilisation des financements ainsi que les projets retenus à court terme.

Deux ans après son lancement, que peut-on dire du fonds Africa 50?

Le fonds Africa 50 est maintenant en ordre de marche. Nous avons obtenu l'approbation de nos actionnaires sur notre stratégie de développement qui se focalise sur trois principaux aspects. Premièrement, le développement de projets pour constituer un pipeline de bancable prêt à recevoir des investissements. Deuxièmement, l'investissement dans des projets développés par d'autres parties et qui ont encore besoin d'investissement. Troisièmement, la levée des fonds notamment auprès des investisseurs institutionnels même si nous allons continuer à essayer de le faire auprès des États africains pour avoir tous les pays d'Afrique comme actionnaires. Je rappelle que deux nouveaux États africains ont rejoint l'actionnariat d'Africa 50 aujourd'hui, en marge de nos Assemblées de Dakar, ce qui fait passer le nombre de pays membres du fonds de 23 à 25. Il s'agit de la République de Guinée et la République Démocratique du Congo.

Concrètement, quel est niveau de mobilisation des fonds ?

La mobilisation de fonds a déjà commencé et il faut saluer l'engagement important des pays africains qui ont contribué à plus de 800 millions de dollars de capital engagé par Africa 50. Par exemple, le Sénégal est un de nos actionnaires importants et c'est pourquoi nous sommes heureux de la présence du président Macky Sall qui a présidé la cérémonie d'ouverture de nos assem-

blées générales à Dakar (voir www.financialafrik.com). Nous avons également plusieurs pays africains membres. Notre vision est d'avoir tous les pays du continent dans l'actionnariat d'Africa50.

Quels sont les projets à court terme d'Africa 50?

A court terme, nous avons une série de projets sur lesquels nous travaillons en ce moment. Je dois noter qu'Africa 50 a déjà signé son premier projet qui concerne une centrale solaire de 100 mégawatt au Nigeria. Nous avons aussi entériné un accord de développement conjoint pour une centrale de 300 mégawatt en Egypte et un contrat avec la Société Nationale d'Electricité (Senelec) au Sénégal pour la construction d'une centrale de 120 mégawatt. Mais, il existe également d'autres projets dans le pipeline avec d'autres pays actionnaires notamment le Cameroun où nous sommes entrain de travailler sur les approbations finales sur une centrale de plus de 400 mégawatt qui coûtera plus d'un milliard de dollars. Nous avons un certain nombre de projets dans le pipeline et nous allons continuer à travailler sur ces dossiers afin de les finaliser.

Comment tous ces projets sont-ils suivis sur le plan opérationnel ?

Nous allons adopter avec Africa 50 la même démarche que celle des fonds d'investissement. En plus de cette approche, nous bénéficions du soutien des actionnaires publics avec l'objectif



Alain Ebobissé

de créer un fort impact de développement. Cela veut dire que nous allons avoir des techniques de suivi et de montage de projets similaires à ce qui se fait de mieux dans le monde pour les fonds d'investissement en infrastructure privé. Personnellement, je dispose d'une forte expérience dans le domaine car j'étais le patron mondial du développement en infrastructure au sein du groupe de la Banque Mondiale au niveau de la SFI. Je peux donc dire que j'ai une bonne connaissance de la manière dont ces projets sont suivis. Nous allons donc adopter les meilleures techniques au monde afin de faire d'Africa50 le fonds de référence des grands projets d'infrastructures.

Propos recueillis
par NDEYE MAGATTE KEBE

Cameroun : Afriland First Bank et Ecobank s'écartent du Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles

Les institutions bancaires à savoir Afriland First Bank et Ecobank se sont retirées du Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (Pidma). C'est Thomas Ngue Bissa, le coordonnateur de la plateforme de dialogue et de concertation mise en place dans le cadre du projet qui a fait la révélation sans fournir plus de détails. Selon la même source, il ne reste plus que la SGC (Société générale Cameroun) et la Bicec filiale du groupe Bpce sur les quatre institutions bancaires. En effet, ledit projet est financé à hauteur de 50 milliards de francs Cfa par la Banque mondiale. Il vise à booster la production locale du manioc, du sorgho et du maïs, dans l'optique d'approvisionner les agro-industries. Il faut noter que dans le cadre du Pidma, qui s'étend sur la période 2014-2019, les financements aux producteurs sont pourvus par le projet (sous la forme subvention) à hauteur de 50%, tandis que les coopératives bénéficiaires, qui sont assujetties à un apport personnel équivalent à 10% du montant de l'investissement, recherchent les 40% restants auprès des banques partenaires.



VOUS ÊTES : COMPAGNIE OU MUTUELLE D'ASSURANCE,
SOCIÉTÉ DE MICRO ASSURANCE, FONDS DE PENSION



OPTIMISEZ
VOS PROCESS
DE GESTION ET
DE REPORTING

DIVERSIFIEZ
VOS CANAUX DE
COMMERCIALISATION

ALLEZ PLUS
LOIN DANS
LE DIGITAL

UNE SOLUTION:
LES PROGICIELS
DE SYRAVIE

• Utilisés par des centaines d'utilisateurs pour la gestion de centaines de milliers de contrats

• Exploités par des acteurs de référence du Bénin, Burkina Faso, Cameroun, France, Mali, Sénégal, Tchad, Tunisie



CONTACTS

www.syravie.com
contact@syravie.com

SYRAVIE

Solutions pour la Retraite et l'Assurance

Sénégal: vers un méga-plan PME

Un méga-plan d'action PME est en cours de préparation. Piloté par l'Agence de Développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (ADEPME), le dispositif fédérera 70 entités intervenant dans la vie de la petite et moyenne entreprise sous le label «Réseau PME Sénégal». L'objectif principal de ce réseau qui a tenu une méga-réunion de coordination en août dernier est de relever à l'horizon 2025 la contribution des PME de 20 % environ aujourd'hui à plus de 35 % dans le PIB du pays et de créer des emplois formels et durables. Le plan d'action qui mise sur des synergies accrues entre les structures d'accompagnement financiers et non financiers et les organisations professionnelles porte sur l'accès aux financements, l'accès aux marchés, l'innovation et la territorialisation ainsi que le renforcement des capacités techniques et managériales. Les banques et les structures de financement seront mises à contribution pour faire passer l'accès au financement de 16 à

30%. A terme, le taux d'accès des PME à la commande publique devra passer de 28 à 40%. Pour le directeur général de l'ADEPME, Idrissa Diabira, "l'ambition visée à travers ce plan d'action est de changer la typologie des PME au Sénégal, en les rendant plus viables". Actuellement, 80% de ces PME ont un statut d'auto-entrepreneurs. Selon l'enquête récente réalisée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), les PME représentent 99,8% des entreprises du Sénégal mais pèsent pour moins de 20% du PIB. La pression fiscale est supportée par seulement 3% de ces PME, la plupart n'étant pas formalisée. Par ailleurs, 0,2% de grandes entreprises font 60% du chiffre d'affaires globale du segment. Le plan d'action qui sera précédé d'un programme d'urgences 2018-2020 se veut un tout qui soit tiré par la demande des marchés: de la commande publique, du privé avec la sous-traitance ou des marchés d'exportation. L'année 2018, qui vient d'être définie comme celle de la



Idrissa Diabira

croissance inclusive par le Chef de l'Etat Macky Sall, sera dédiée à la PME et à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes notamment. Elle devrait marquer une étape essentielle dans la mise en oeuvre de ce programme transversal par son articulation directe avec les 27 méga-projets du Plan Sénégal Emergent.

Au Congo B, la dette publique explose (FMI)

La dette publique du Congo B a atteint 5 329 milliards de F CFA (environ 9,14 milliards de dollars) au 31 juillet 2017, soit 110% du PIB. L'information donnée par la mission du Fonds monétaire international (FMI) ayant séjourné à Brazzaville du 25 septembre au 4 octobre 2017 inquiète sérieusement les partenaires du pays. D'après la même source, ces données n'incluent «ni les dettes litigieuses ni les arriérés intérieurs accumulés depuis 2014 ». Et le FMI d'indiquer « l'engagement des autorités à prendre des mesures pour rétablir la soutenabilité de la dette à moyen terme avec l'assistance de leurs conseillers financiers et juridiques ». Frappé par le repli des cours du pétrole, le Congo «fait face à des déséquilibres macroéconomiques importants». L'activité économique continue de se contracter, rappelle la mission, tandis que les dépôts du gouvernement diminuent. Ses résultats « vont guider les prochaines étapes vers un éventuel programme soutenu par le FMI pour rétablir la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance soutenue et inclusive », précise-t-elle. Les autorités devront mettre en œuvre un plan structurel, destiné à sortir le pays d'une situation jugée difficile: une croissance économique ayant fléchi en 2016 pour tomber à -2,4% (contre 2,6% en 2015), un taux d'inflation qui se situe à 4,3% la même année, et une baisse des revenus du secteur pétrolier ayant entraîné un déficit d'environ 16% du PIB, malgré l'ajustement budgétaire. Par ailleurs, la mission fait mention dans son communiqué, d'un « engagement » de Brazzaville à mener une étude-diagnostic sur les questions de gouvernance, avec l'assistance du FMI, « pour soutenir des mesures visibles et crédibles pour améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption ».

A Paris, la Zone Franc note un recul de la convergence

Réunies jeudi 5 octobre à Paris pour le compte de leur seconde réunion biannuelle, les premières autorités monétaires de la zone franc ont noté un recul de convergence de l'espace, notamment lié aux risques découlant d'un réendettement rapide. En effet, dans son communiqué final, l'instance qui regroupe les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la zone, informe avoir relevé le recul de la convergence sur la base des données pour la plupart déjà disponibles lors de la réunion d'avril à Abidjan. Elle a « en particulier noté les risques découlant d'un réendettement rapide, causé par d'importants déficits publics, et susceptibles de remettre en cause les équilibres internes et externes des Etats concernés ».

Toutefois, indique le communiqué, les participants ont noté deux aspects positifs en matière de convergence et de coordination. Il s'agit, d'une part, de la mise en place «d'un outil interne de suivi régulier de la mise en place de recommandations formulées lors de leurs réunions ». Un outil dont la « montée en puissance progressive » devra, entre autre, améliorer la stabilité monétaire dans la zone. D'autre part, poursuit le communiqué, les participants ont noté que les pays de l'UEMOA ont conclu un programme avec le Fonds monétaire international (FMI), « ce qui contribue au renforcement de la gestion budgétaire et à



la coordination des réformes mises en œuvre ». Et les 14 ministres de noter une « dynamique analogue » dans la CEMAC, où « quatre pays ont conclu un programme avec le FMI et où les deux autres sont en cours de négociation ». Par ailleurs, l'instance annonce s'être accordée «sur la nécessité d'une approche coordonnée », dans le but de «garantir le bon fonctionnement des unions monétaires», uniques en leur genre si bien en Afrique, qu'ailleurs dans le monde.

Le Maroc, deuxième pays africain le mieux noté par Standard and Poor's



L'agence Standard and Poor's a confirmé cette semaine la note de la dette du Maroc à "BBB-" avec perspective stable. La note BBB-, dernière marche sur l'échelle investment grade (catégorie d'investissement), est rarement accordée à "un pays africain. Longtemps candidate à "l'investment grade", la Tunisie d'avant la révolution en avait rêvé avant de basculer dans les catégories inférieures. L'Afrique du Sud et le Botswana (A-) ont eu à en jouir favorisée par une économie émergente et diversifiée pour l'un et par une gestion rigoureuse des recettes issues du secteur minier (diamants) pour l'autre. Si elle reste de loin la première économie africaine par l'innovation, le degré de sophistication et le poids de son secteur financier (ce ne sont pas les changements de la base de calcul des PIB qui y modifieront quelque chose, n'en déplaise au Nigeria), l'Afrique du Sud de Jacob Zuma n'est désormais qu'à l'échelle BB+. Pour sa part, le Maroc doit son appréciation au retour de la croissance du secteur agricole et aux efforts de réduction des déficits, notamment budgétaires. Un probable relèvement de la note du royaume est conditionné à l'amélioration de "sa compétitivité et de sa capacité à faire face aux chocs macro-économiques extérieurs". En revanche, la note pourrait être revue à la baisse si le gouvernement ne respectait par son plan de consolidation budgétaire.

L'Europe sonne le glas de la contrefaçon

La violation du droit de la propriété intellectuelle a pris au cours des dernières années une dimension nouvelle justifiant qu'il soit fait état d'un véritable fléau de la contrefaçon contemporaine. Pour l'OCDE, les faux représentent 2,5% du commerce mondial. Les Nations unies parlent de 7% du commerce mondial. Des organisations non gouvernementales spécialisées comme WAITO et le Global Financial Integrity estiment quant à eux que le trafic mondial d'articles contrefaits ou piratés réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 923 milliards de dollars. La contrefaçon n'est pas une infraction nouvelle, mais les mutations du commerce international et le succès de l'Internet ont occasionné le développement d'une «contrefaçon criminelle » endémique. Ces dernières années, la gamme des produits contrefaits s'est étendue au point que désormais il n'existe aucun bien qui ne puisse être imité et vendu. Tout se copie, laissant dorénavant loin derrière les sempiternels produits de luxe pour des marchandises se fondant plus facilement dans la masse des flux commerciaux, faiblement profitables à l'unité, mais prodigieusement rentables lorsqu'elles sont vendues partout dans le monde en grandes quantités. Matériaux et équipements de la construction, pièces issues de l'industrie mécanique ou électronique, produits de santé et agroalimentaires représentent désormais une manne pour les organisations criminelles. Selon les derniers chiffres de l'OCDE, les secteurs de l'électronique, de l'alimentation et de la santé seraient, hors tabac, les plus frappés par le phénomène. Avec 121 milliards de dollars de produits saisis en 2013, l'électronique est l'industrie la plus touchée par la contrefaçon. Méconnues, les contrefaçons de produits alimentaires marquent également depuis 2013 un tournant dans l'industrie du faux avec plus de 12 milliards de dollars par an de marchandises stoppées par les douanes dans le monde. Et si les aliments transformés constituent la majorité des produits saisis, les fruits, viandes, thé ou café sous appellation - sans parler de l'huile d'olive, du miel, des vins et des épices - deviennent aujourd'hui une tendance stratégique pour les réseaux mafieux. Enfin, les faux médicaments continuent toujours de semer la panique dans les pays défavorisés, rapportant chaque année aux mafias, essentiellement asiatiques, près de 75 milliards de dollars.

Dans un tel contexte, les instruments de Droit positif, ceux qui régissent l'organisation des pouvoirs publics, les lois organiques et les lois ordinaires, les décrets et les règlements administratifs, ont été le plus souvent perfectionnés en matière civile pour aménager un régime

favorable aux titulaires de droit. Néanmoins, face à la professionnalisation des filières criminelles impliquées dans le trafic de contrefaçon et à la dangerosité des produits affectés, seule la voie pénale semble se montrer en mesure de dissuader sérieusement ces actes. Or, les spécialistes s'accordent aujourd'hui pour dénoncer la faiblesse des Accords de l'Organisation Mondiale du Commerce sur la propriété intellectuelle (ADPIC), fondements de toutes les actions publiques menées aujourd'hui pour lutter contre les contrefaçons. Ils s'accordent également sur le fait que la justice est trop souvent incompétente pour évaluer les préjudices causés par les contrefacteurs et les condamner à la hauteur de leurs actes. Ils s'accordent enfin sur la faiblesse des titulaires de droits qui ne réagissent souvent que de manière inadaptée face à la taille des enjeux, parfois par faute de moyens financiers, tantôt par méconnaissance du sujet ou tout simplement par lassitude, suite à des échecs judiciaires répétés. Il est vrai qu'aujourd'hui, une affaire judiciaire en contrefaçon met en moyenne cinq à dix ans pour être convenablement traitée, et les verdicts attendus semblent bien souvent décevants au regard des sinistres constatés. Alors, que faire ? Les autorités publiques font ce qu'elles peuvent, avec des moyens inégaux selon les pays. Les actions menées par les organisations internationales, notamment celles combinées par Interpol et l'Organisation Mondiale des Douanes avec les pays concernés, ne font que révéler, par des saisies impressionnantes et dans un délai contraint, les chiffres toujours croissants de contrefaçons de plus en

Des organisations non gouvernementales spécialisées comme WAITO et le Global Financial Integrity estiment quant à eux que le trafic mondial d'articles contrefaits ou piratés réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 923 milliards de dollars.

plus dangereuses. Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'un effort commun de tous les acteurs publics et privés pour la mise en œuvre d'une stratégie collégiale en vue d'actions coordonnées destinées à prévenir, détecter et combattre ce fléau, serait la solution contre ce phénomène. Mais, comme tout le monde le sait aussi, cette approche vertueuse reste un vœu pieux! Pourtant, discrètement, le 5 juillet dernier, le Comité économique et social européen (CESE), au travers d'un travail de six mois de la Commission consultative des mutations industrielles (CCMI), a adopté à l'unanimité un Avis des plus importants sur « Les produits contrefaits et piratés ». Pour la première fois dans des actes officiels, une institution européenne reconnaît qu'il convient dorénavant de distinguer deux types de contrefaçon : la contrefaçon concurrentielle et la contrefaçon criminelle dénommée « délit de contrefaçon ». La première est celle qui viole les droits de la propriété intellectuelle (DPI), c'est à dire la simple concurrence déloyale, qui ne constitue pas une menace pour la sécurité et la santé publique. La seconde est un acte criminel dans le sens où elle est - selon la définition de la Convention Médicrime - une infraction pénale mettant en danger la vie d'autrui et la sécurité des Etats. Ainsi, pour le CESE, la lutte contre la contrefaçon et la piraterie doit constituer une priorité essentielle de l'UE, non seulement dans la perspective de garantir à l'échelle mondiale un développement sain du libre-échange, dénué de protectionnisme, mais aussi en considération de la professionnalisation de la criminalité organisée dans le négoce des produits contrefaits et piratés, ainsi que des risques qu'encourt le consommateur. Cette approche n'est pas neutre. Elle impliquerait les procédures pénales voulues pour dissuader de telles activités, liées au « délit de contrefaçon ». Cependant, pour envisager des procédures pénales dédiées et attendre que celles-ci soient actées et puissent se mettre en place, il convient d'abord d'utiliser des solutions palliatives, opérantes immédiatement à partir des dispositifs pénaux existants dans chaque pays. C'est ainsi que le CESE propose un deuxième point majeur : le marquage d'autorité. Or, le développement de nouvelles techniques parajudiciaires, pour faire face à l'essor du trafic des produits contrefaits, autorisent déjà une coopération entre le privé et le public pour optimiser les interventions des services de douane, grâce au marquage et à la traçabilité sécurisée. Mais, au-delà de l'outil de contrôle que pourrait être ce marquage d'autorité, il deviendrait également un sceau officiel permettant l'application du principe de « faux et usage de faux



Par pierre Delval

», commun à tous les Etats, dès que ce dernier est utilisé abusivement, falsifié ou contrefait. De fait, le marquage d'autorité, contrôlé en priorité, deviendrait un rempart immédiat face aux faiblesses des législations actuelles et/ou des procédures judiciaires laborieuses, en matière de lutte contre l'atteinte aux droits de la propriété intellectuelle.

Enfin - et la précision n'est pas des moindres - le CESE considère que la notion de non-conformité ne peut être dissociée de celle relative au « délit de contrefaçon ». Un contrefacteur, dont l'objectif est de tromper le consommateur pour un profit rapide, ne peut s'embarrasser de règles de conformité technique et de sécurité. Il met donc sciemment en danger l'utilisateur ou le consommateur, et n'hésite pas à créer une tromperie aggravée en ajoutant à son infraction une fausse marque ou un marquage de conformité abusif pour crédibiliser la vente. Démontrer sa mauvaise foi et ainsi apporter la preuve de sa volonté de nuisance sont des atouts majeurs dans l'approche pénale recherchée et la sévérité de la condamnation. Ainsi, si les trois critères que sont « la contrefaçon » du produit, « le faux et usage de faux » du marquage d'autorité et « la tromperie aggravée » cachant la non-conformité sont tous réunis, le « délit de contrefaçon » peut être retenu et le contrefacteur sévèrement puni. La dissuasion devient alors pertinente et permet enfin aux victimes (titulaires de droits et consommateurs) une juste réparation des préjudices causés. Certes, l'Avis du CESE n'est que le premier stade d'une longue procédure de validations auprès du Conseil et du Parlement européen. Mais il fait jurisprudence en réunissant pour la première fois les trois piliers fondamentaux d'un plan d'action enfin efficace contre la contrefaçon et la piraterie. Dans ce contexte, le CESE presse dès maintenant le Conseil et le Parlement européen de faire de ce problème une priorité absolue, en demandant à la Commission européenne de donner une suite rapide aux mesures techniques et structurelles et de soutenir l'action commune renforcée du secteur privé pour qu'enfin ces trois piliers dissuasifs puissent sonner le glas de la contrefaçon, en Europe comme dans le reste du monde.

En marge de la conférence de Brazzaville sur l'accélération de l'opérationnalisation du Fonds climat du Bassin du Congo

Le Congo a organisé, en collaboration avec la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (Bdeac), du 3 au 5 octobre 2017 à Brazzaville, « la conférence des ministres de l'environnement et des finances de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation du Fonds climat du Bassin du Congo. Les experts présents à la conférence se sont donné six mois pour rendre effectif ce fonds – organe opérationnel de la commission climat du Bassin du Congo. Les États riverains du Bassin du Congo promettent aussi de se présenter en rangs serrés à la prochaine Cop 23, prévue à Bonn, en Allemagne. Le Bassin du Congo représente 10 % de la biodiversité mondiale répartie sur plus de 500 000 hectares avec au moins 250 millions d'habitants. C'est le deuxième poumon du monde, après la forêt de l'Amazonie du fait de l'importance des réserves de carbone. Exploité judicieusement, le bassin du Congo pourrait être un véritable catalyseur de développement.



A New York, Macky Sall souligne la “nécessité vitale” de l'accord de Paris sur le climat

Le président du Sénégal, Macky Sall, a souligné, mercredi 20 septembre 2017 à New York, la « nécessité vitale » de sauvegarder l'intégralité de l'Accord de Paris sur le climat, soutenant qu'il y va de l'avenir de la planète. « La paix n'est pas seulement l'absence de guerre. C'est aussi la préservation des ressources de la planète, dont la raréfaction accentue les risques de crises internes et de conflits internationaux ; d'où la nécessité de sauvegarder l'intégralité de l'Accord de Paris sur le climat ». Le président sénégalais qui intervenait au débat général de la 72e Session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (19-25 septembre), a estimé que « la paix, ce sont des échanges internationaux plus justes et plus équitables, qui ouvrent à tous la voie du progrès et de la prospérité ». Et d'ajouter: « le monde ne peut être en paix avec lui-même tant qu'il reproduit un système d'échanges inégaux, où ceux qui ont plus gagnent toujours plus, et eux qui ont moins perdent toujours plus ».

Le Fonds Vert pour le Climat agréé 3 projets africains à quelques semaines de la COP 23 de Bonn

A la sortie de sa 18ème réunion, le Fonds Vert pour le Climat a approuvé 11 projets et programmes dont 11 projets et programmes ont été approuvés à sa 18ème réunion. 11 projets et programmes dont trois en Afrique : le Sénégal, l'Ethiopie et l'Egypte en sont les bénéficiaires. S'agissant de l'Ethiopie, il s'agit d'un don de 45 millions de dollars pour mettre en œuvre un projet d'approvisionnement d'eau potable, par l'utilisation de l'énergie solaire. Le Sénégal a de son côté obtenu 9,8 millions de dollars pour un projet de renforcement de la résistance climatique du secteur

des petits exploitants agricoles avec l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies. Quant à l'Egypte, il s'est vu attribué 31,4 millions de dollars pour la protection du Delta du Nil contre l'élévation du niveau de la mer provoquée par les changements climatiques. Ce projet, connu sous le nom de “ renforcement l'adaptation aux changements climatiques de la côte Nord de l'Egypte” sera mis en œuvre sur sept ans par le ministère égyptien des ressources en eau.

Moctar FICOU / VivAfrik

Sénégal : Le projet DFC finance 65 projets à Kaffrine dans le cadre de la résilience au changement climatique

Le projet Décentralisation des fonds climat (Dfc) au Sénégal, qui vise à renforcer la résilience des populations face au changement climatique, a financé 65 projets dans la région de Kaffrine pour un total de 863 millions de francs CFA, a-t-on appris de son coordonnateur, Momath Talla Ndao qui s'est confié à l'APS. « Nous avons financé, dans la région de Kaffrine, 65 projets » portant notamment sur la réalisation de magasins de stockage, de périmètres maraichers et de parcs à vaccination. Il y a aussi des projets de reboisement et de réalisation de parcours de bétail, pour « un taux d'exécution physique de 70% (...) », ce qui correspond, « en termes d'investissements en cours de réalisation », à 863 millions de francs CFA, a indiqué M. Ndao. Selon Momath Talla Ndao, 16 des soixante-cinq projets financés sont initiés par des communautés de base, les 49 par des collectivités locales, dans le cadre de l'accompagnement des politiques publiques dans le domaine des jeunes et des femmes.



Agriculture

Les experts de la Fondation Rockefeller déplorent les pertes post-récoltes en Afrique



Les experts de la sécurité alimentaire ont déploré, mercredi 27 septembre 2017, les énormes pertes en récolte en Afrique dans un contexte d'insécurité alimentaire. Les experts de la Fondation Rockefeller, une institution internationale dédiée à la sécurité alimentaire, ont souligné que le continent perdait chaque année 50% de ses fruits et légumes, 40% de ses tubercules et 20% de ses céréales après leur récolte. « Nous appelons à une approche multisectorielle pour lutter contre les pertes post-récolte en Afrique », a déclaré la directrice associée de la fondation Rockefeller, Betty Kibaara. La Fondation Rockefeller a déjà mis en place l'initiative Yieldwise visant à réduire les pertes post-récolte sur le continent de 50% dans les sept années à venir.

Moctar FICOU / VivAfrik

Utilisation des variétés de plantes génétiques pour stimuler la sécurité alimentaire

À Kigali, capitale du Rwanda, les 19 et 20 septembre 2017, le forum régional de l'Union africaine (Ua) sur la mise en œuvre du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Tirpgaa) a appelé les économies africaines à prendre l'initiative d'adopter les variétés génétiques de cultures dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et l'agriculture durable. Le traité Tirpgaa a été adopté par la 31ème session de la conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), le 3 novembre 2001. Ces objectifs sont la conservation et l'utilisation durable de toutes les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et le partage équitable des avantages découlant de leur utilisation pour l'agriculture durable et la sécurité alimentaire. Le Rwanda a accueilli une réunion du 19 au 20 septembre 2017 qui ouvre la voie à la prochaine session du conseil d'administration du Tirpgaa, qui aura lieu à Kigali, du 30 octobre au 3 novembre 2017. La réunion de deux jours a attiré des experts en agriculture de toute l'Afrique et même au-delà. Elle visait notamment à discuter de la contribution des ressources phylogénétiques à l'augmentation de la productivité agricole et à la sécurité alimentaire sur le continent, où l'insécurité alimentaire est la plus répandue.

Investir dans l'agriculture, une solution pour mettre fin à la pauvreté et à la faim d'ici 2030



Un rapport de l'ONU soutenu par le FIDA indique que la faim dans le monde est de nouveau en hausse, affectant 815 millions de personnes en 2016, soit 11% de la population mondiale. De multiples formes de malnutrition menacent la santé de millions de personnes dans le monde entier. Parmi les personnes les plus affectées, environ 243 millions résident en Afrique. La Zambie n'est pas épargnée par

l'insécurité alimentaire. À Kasama, les agriculteurs ont dû faire face à des précipitations irrégulières et à des sols épuisés en raison d'un climat changeant. Les agriculteurs de ce village se sont associés au Fonds international pour le développement agricole (FIDA) pour envoyer leur message à la réunion des leaders mondiaux à New York sous le titre: «Investir davantage dans l'agriculture si vous voulez mettre fin à la pauvreté et à la faim d'ici 2030». Au total, 16 agriculteurs de Kasama, depuis les sols où ils cultivent, ont produit un rapport (un diagramme circulaire, des graphiques et des chiffres) pour expliquer l'importance à long terme des investissements dans l'agriculture des petits agriculteurs.

Energies Renouvelables

La BAD va injecter 12 milliards \$ d'ici à 2025 pour booster le secteur énergétique africain

La Banque africaine de développement (Bad) consacrera une enveloppe financière de 12 milliards \$ aux projets énergétiques du continent d'ici 2025. Ces fonds iront principalement aux projets d'énergies renouvelables et contribueront à la réduction du déficit énergétique de l'Afrique selon l'économiste Mohammed el Azizi, directeur général de la banque pour l'Afrique du Nord. La réalisation de ces investissements entre dans le cadre du Nouveau Pacte pour l'énergie en Afrique mis sur pied par l'institution financière en 2015. En effet, plus de 645 millions de

personnes, soit les deux tiers de la population du continent, n'ont pas encore accès à l'énergie. L'objectif de la BAD est de faciliter l'accès à l'énergie à 130 millions de personnes d'ici 2025 grâce aux réseaux électriques nationaux ; ce qui multiplierait par 1,6 le rythme d'électrification de la région. 75 millions de personnes supplémentaires auront également accès à l'électricité grâce aux systèmes électriques hors réseau. En 2016, l'institution financière a facilité l'accès à l'énergie et à l'eau potable de 3,7 millions de personnes

Moctar FICOU / VivAfrik

Pour doper son agriculture, le Maroc va investir plus de 240 millions \$ dans l'énergie



Au Maroc, 2,3 milliards de dirhams (plus de 240 millions \$) seront injectés dans l'énergie avec pour objectif final l'amélioration du secteur énergétique du pays. Le ministère de l'énergie, des mines et du développement durable vient, en effet, de débloquer ce financement au profit de projets d'énergies solaires. Cette forme d'énergie sera utilisée pour l'alimentation de pompes à eaux servant à irriguer les cultures. 100 000 hectares de terres agricoles supplémentaires devraient ainsi passer à l'arrosage via l'énergie solaire, d'ici 2021. Grâce à cette initiative, les autorités espèrent également réduire la consommation de butane dans le secteur agricole. Rappelons que le Maroc s'est engagé dans le cadre de la lutte contre le changement climatique à porter la part du renouvelable dans son mix énergétique à 42%, d'ici 2030.

Gestion Forestière

Sénégal : Régénération des forêts par le Conseil départemental de Bignona

Le Conseil départemental de Bignona est en train de s'investir pleinement dans la régénération des forêts par des actions de reboisement soutenues. La dernière en date est la plantation de quelques 500 pousses d'anacardier, teck, mélina, caïlcédrat, linké et ditakh, dans la forêt communautaire de Koba-Séléty. Soutenu par son partenaire La Savoie, le Conseil départemental de Bignona est en train de mener une campagne de reboisement dans le village de Koba-Séléty, localité située à la frontière entre le Sénégal et la Gambie. L'équipe du Conseil départemental est aidée dans cette tâche par la commune de Kataba 1. D'ailleurs, le maire de Kataba 1, Ablaye Badji, s'est réjoui de cette activité. Il a salué le partenariat « sincère » entre sa collectivité locale et le Conseil départemental.

Et si une partie du chocolat consommé dans le monde provenait de forêts et de parcs protégés ivoiriens ?



C'est une information exclusive. Radio France internationale (Rfi), The Guardian et Der Spiegel ont pu obtenir avant sa publication un rapport de l'organisation de défense de l'environnement Mighty Earth. Cette enquête de terrain montre qu'une partie du chocolat consommé dans le monde proviendrait de forêts et de parcs protégés en Côte d'Ivoire. L'ONG affirme avoir mis à jour une longue chaîne d'exploitation illégale du cacao dans les zones forestières où toute plantation est interdite. L'ONG a remonté le fil jusqu'à la vente de cette production aux grands industriels des secteurs cacao-chocolat. En dégustant un Ferrero, un carré de Lindt ou encore une barre de Mars, il est possible que votre pause gourmande soit en partie d'origine illégale. Mighty Earth appelle cela le côté obscur du chocolat. L'ONG met à jour une chaîne de complicité dans le secteur du cacao ivoirien, partant des zones boisées protégées, parfois à 90% colonisées par des exploitations illégales.

Grace à la gouvernance forestière, l'exploitation illégale des forêts recule de 39% au Cameroun

La Gouvernance forestière est à n'en point douter, un sujet qui préoccupe les Organisations de la société civile (Osc) au Cameroun et les Ong spécialisée en la matière. Face à l'impuissance des pouvoirs publics devant le phénomène d'exploitation illégale des forêts, la société civile a décidé d'agir pour stopper l'hémorragie. Pour y arriver, plusieurs actions ont été menées sur le terrain par l'association Forêts et développement (Foder) par le biais de son projet « Mise en œuvre du système de normalisation d'Observation externe- projet Snoie ». Au cours d'un atelier qui s'est déroulé le 21 septembre 2017 à Yaoundé, le Foder a présenté les résultats issus de ce projet mis en œuvre depuis le mois d'août 2016.

Diane Anawi, Coordinatrice du forum AfricTalents

«AfricTalents est la meilleure opportunité pour rencontrer les DRH qui recrutent»

La firme AfricSearch a démarré le vendredi 22 septembre à Abidjan la première étape de sa grande tournée annuelle de recrutement AfricTalents, le premier salon de recrutement dédié à l'Afrique. Dans cet entretien, Diane Anawi, coordinatrice du salon, explique le déroulement de ce forum qui permet aux entreprises de disposer de profils correspondants aux postes à pourvoir immédiatement et de se constituer une base de données de CV. Pour l'étape abidjanaise, ce sont 1 200 candidats présélectionnés (sur 3 000 qui ont postulé en ligne) qui seront reçu en entretien par la douzaine d'entreprises de premier plan présentes sur le salon. Et comme les autres années, suivront respectivement, après la capitale ivoirienne, Dakar, Lomé et Douala.

Combien de talents ont postulé pour cette étape ivoirienne et combien de postes sont en jeu ?

Pour cette édition Abidjan 2017, nous avons reçu environ 3 000 candidatures parmi lesquelles nous avons effectué une présélection puisque, comme vous le savez, AfricTalents est un forum sur présélection. Cette année nous avons un peu plus de 200 postes à pourvoir et nous avons envoyé environ 1 200 invitations aux candidats pour participer au salon qui se tient sur ces deux jours (ces 21 et 22 septembre, ndlr).

En quatre édition à Abidjan, quels sont les retours que vous avez des entreprises qui vous accompagnent depuis quelques années déjà ?

Depuis quelques années que nous avons ce forum, je crois que les entreprises sont satisfaites et y trouvent leur compte. Et je pense que cela est dû au fait qu'on pratique cette présélection. Nous prenons les postes à pourvoir et nous allons chercher en face les profils qui correspondent. C'est dire que l'offre « matche » avec la demande. Donc, une entreprise qui vient participer à AfricTalents est sûre de trouver des candidats répondant aux postes qu'elle a à pourvoir. Je crois que c'est ce qui fait notre force et qui permet à

AfricTalents de continuer depuis 1999. C'est vrai que nous sommes à Abidjan depuis 21014, c'est donc la 4ème édition. Au final, ces entreprises, en venant ici, trouvent des candidats qui ont les profils qu'elles recherchent pour des postes à pourvoir immédiatement, mais également elles se constituent un vivier pour les recrutements futurs.

Quelles sont les innovations au programme de cette année?

Cette année, nous avons une application qui est utilisable sur le salon ; une application qui permet d'avoir en direct le programme notamment des conférences, de pouvoir contacter les exposants afin de prendre des rendez-vous pour après les voir sur leurs stands. En plus de cela, nous avons comme l'année dernière des séances de coaching gratuits que nous avons organisées en amont du salon pour préparer les candidats aux entretiens qui ont lieu sur ces deux jours. Et les séances de coaching continuent sur le salon.

Quelles sont les prochaines dates du rendez-vous Afric Talents ?

Aujourd'hui, nous sommes à Abidjan. Les 20 et 21 octobre, nous seront à Dakar, ensuite les 3 et 4 novembre nous seront à Lomé, et les 1er et 2 décembre à Douala.



Diane Anawi

Donc nous avons trois salons qui vont encore suivre. Il faut dire que AfricTalents est la meilleure opportunité pour rencontrer les DRH qui recrutent, d'autant plus que ce n'est pas tous les jours que

cette occasion est offerte. Et je pense que les personnes qui ont du talent à revendre doivent en profiter.

Propos recueillis par Jean-Mermoz Konandi

Agenda

Yaoundé, Africa Now Forum

19 – 20 octobre, 2017



Sommet Africain de Charm el-Cheikh

7 – 8 décembre, 2017



La Finance s'Engage

26 octobre, 2017



Tous les événements



A BRUXELLES, LE REBRANDING AFRICA FORUM MET L'ACCENT SUR LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Le Rebranding Africa Forum, grande messe africaine de Bruxelles, a réuni du monde le 6 octobre 2017. A la veille de la manifestation organisée par le magazine Notre Afrik, une session satellite sur le thème "Investir dans la jeunesse pour tirer pleinement profit du dividende démographique : Progrès & Perspectives", s'est tenue en présence des experts conviés à l'événement. Au delà de la grisaille habituelle propre à la capitale belge, de l'ambiance très networking de la rencontre et des célébrités présentes, le RAF est surtout le lieu des débats stratégiques sur l'Afrique actuelle dans un univers globalisé. "Sans une meilleure Afrique, il ne peut y avoir de meilleur monde", a déclaré Mabingue Ngom, directeur régional du Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA) pour la région Afrique de l'Ouest, appelant à positionner le dividende démographique au plus niveau dans les stratégies de l'Union Africaine. La question du dividende démographique et de son lien avec les systèmes financiers a été abordé sous ses différents angles. Cette quatrième édition du Rebranding Africa Forum est marquée par la présence de plusieurs décideurs politiques africains dont le premier ministre de la Guinée, Mamady Youla et, entre autres, le ministre tchadien de l'Economie et de la planification du développement, Ngueto Yambaye Tiraina. Le monde de la culture était représentée par de nombreux artistes dont Coumba Gawlo Seck. La cantatrice sénégalaise s'est déclarée disponible à accompagner cette initiative de sensibilisation en synergie avec les artistes africains. Des chansons autour des thèmes du dividende démographique, de l'espacement des enfants, de l'autonomisation des femmes et de l'éducation des jeunes sont dans le pipe. Notons aussi qu'un réseau des journalistes africains engagés sur le dividende démographique est en gestation.



Dia El Hadji Ibrahima, envoyé spécial

Coumba Gawlo Seck

«Il n'est pas évident pour une femme africaine de réussir»

Coumba Gawlo Seck appartient sans conteste à cette race d'artistes engagés, celle qui chante pour les causes nobles et milite pour une Afrique nouvelle, débarrassée des préjugés et donnant à la femme toute sa place. En marge de la quatrième édition du Rebranding Africa Forum, la plus célèbre des cantatrices sénégalaises a accordé un entretien exclusif à Financial Afrik dans ce qui constitue une rencontre inédite entre l'art et la finance.

Vous êtes artiste et ambassadrice de bonne volonté. Quelle est votre vision de la femme africaine de demain ?

Je suis convaincue que la femme africaine de demain sera celle d'aujourd'hui plus quelque chose. Plus indépendante, toujours dynamique et engagée. En fait, une femme qui s'assume et sait assumer. Une femme qui en veut et qui prend ses responsabilités. Une femme beaucoup plus forte, autonome et libre dans le bon sens. Une femme ouverte et imposante. Globalement, la femme de demain sera une femme allant au devant de ses ambitions sans les obstacles culturels de nos sociétés conservatrices.

Qu'est ce qui justifie votre motivation à soutenir le programme du dividende démographique en Afrique ?

Je me suis engagée dans la promotion du programme de dividende démographique en Afrique pour plusieurs raisons. A mon avis, ce programme est riche du point de vue culturel, social et économique. Il donne de la valeur à toutes les femmes puisqu'il plaide pour leur autonomisation, leur indépendance et surtout il les conscientise à maîtriser leur natalité et l'espacement de leur naissance. Pour les jeunes, ce programme contribue à les accompagner dans le changement de comportement et l'implication dans la marche de la société. C'est un projet où l'on retrouve des aspects sur l'éducation, la santé, l'économie et même sur la société et la culture.

L'entrepreneuriat féminin en Afrique s'impose fort aujourd'hui. Pouvez-vous revenir sur les grands moments qui ont marqué votre vie en tant qu'artiste au départ et chef d'entreprise aujourd'hui ?

J'ai une chance extraordinaire d'avoir fait une grande carrière. J'ai démarré très tôt. Ça c'est vrai, j'ai pas eu de répit. C'est la rançon de la gloire comme dit l'autre, le prix à payer pour réussir dans la vie. J'ai dû au fil des années me battre pour y arriver. Affronter les préjugés tenaces de la société, faire avec les difficultés de la vie et surtout avec les tabous. Avec le recul, je dirai qu'il n'est pas évident pour une femme africaine de réussir. Il a fallu travailler d'arrache pied, prendre beaucoup sur soi et recevoir des coups. Mais surtout, il faut savoir résister et avancer sans perdre de temps. Je pense aujourd'hui que la somme de mes expériences m'a finalement permis d'arriver à là où je suis. L'entrepreneuriat et le leadership féminin méritent d'être développés car ce sont des moteurs de la transformation sociale. Les



femmes africaines sont entreprenantes, très dynamiques et contribuent beaucoup à l'équilibre de la famille. Elles méritent d'être soutenues et encouragées dans ce qu'elles entament.

Nous avons tendance à croire que toutes les femmes Sénégalaises sont politiciennes de nature. Qu'en est-il de Coumba Gawlo ?

(Rires...). Cela dépend de ce que vous sous-entendez par politique. Est-ce que vous parlez de la politique politicienne ou d'autre chose? Ce que je suis entrain de faire pourrait être taxé de politique car je suis actuellement dans la voie de la politique de développement pour lutter contre la pauvreté, pour sensibiliser sur l'importance capitale de l'éducation, celle des jeunes filles en particulier, pour lutter contre les mariages précoces, pour accompagner les initiatives favorisant la création d'emplois pour les jeunes mais aussi promouvoir l'engagement de soi-même. Maintenant si c'est cela faire de la politique, sachez que je suis cataloguée de vraie politicienne.

Vous avez lancé un groupe média, il y a presque une année. Parlez nous de ce projet et de ses objectifs...

Effectivement, j'ai lancé un groupe média dénommé Go média qui est le diminutif de Gawlo Office Média. L'objectif est d'une part de contribuer au débat entre les populations mais d'autre part, de relever le niveau des programmes. Nous avons constaté que les médias au Sénégal sont plus focalisés sur le divertissement plutôt que sur le développement. Il y a peu de programmes de culture générale, peu ou pas du tout de programmes portant sur les valeurs. Il n'y a pas d'émissions ciblant les jeunes et les incitant à s'impliquer dans les questions essentielles du pays ou du continent. Ce sont ces différentes raisons qui m'ont permis de lancer ce projet avec une radio FEM FM, un portail d'informations générales Go Dakar et bientôt une chaîne de TV.



CAISSE RÉGIONALE
DE REFINANCEMENT
HYPOTHÉCAIRE

7^{ème}
EMPRUNT OBLIGATAIRE

CRRH-UEMOA 5,95% 2017 - 2029

SOUSCRIPTION DU 04 OCTOBRE AU 04 NOVEMBRE 2017



BICI BOURSE
GROUPE BNP PARIBAS

Arrangeur et chef de file du placement

5,95%

Net d'impôt et de taxe dans
tous les pays de l'UEMOA



Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers le 18 Septembre 2017 sous le n°EOP/17-02

FINANÇONS ENSEMBLE L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ POUR TOUS

Syndicat de placement : BOA CAPITAL SECURITIES • AFRICA BOURSE
BIBE FINANCE & SECURITIES • SGI BENIN • SBIF • AFRICAINE DE
BOURSE • ATLANTIQUE FINANCE • NSIA FINANCES
BICI BOURSE (CHEF DE FILE) • BNI FINANCES • CITICORP
SECURITIES WEST AFRICA • EDC INVESTMENT CORPORATION
HUDSON & CIE • SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT
SGI CORIS BOURSE • SOGEBOURSE • SGI MALI • SGI NIGER
CGF BOURSE • IMPAXIS FINANCE • ABCI BOURSE
AGI • BRIDGE SECURITIES

NOMBRE DE TITRES : 2.512.614

VALEUR NOMINALE : 10.000 FCFA

MONTANT DE L'EMISSION : 25.126.140.000 FCFA

PRIX D'EMISSION : 10.000 FCFA

DURÉE : 12 ANS

LA CRRH-UEMOA EST NOTÉE « AA » A LONG TERME A L'ECHELLE REGIONALE AVEC PERSPECTIVE POSITIVE